

# PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 24 MAI 2024

DÉLIBÉRATION N° C.2024-7  
COMPTE ADMINISTRATIF 2023

REÇU LE

30 MAI 2024

Date de la convocation  
17/05/24

SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL

Le 24 mai 2024 à 13h30, le (CORRECTION) légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Meymac (19), sous la présidence de M. Philippe BRUGERE.

### Collège Régional

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total des voix
BARAT Geneviève					
CAVITE Pascal					
DARBON Alain			x		
DELIBIT Sandra					
ELOPHE Valéry					
MAGNE Marie-Ange					
MICHON Marie-Hélène		F. SERRE	X		
PAGES Jean-Louis					
PLAZANET Mélanie			x		
SERRE Françoise	X				
TOTAL / 10 (45% des voix)	1	1		2	177

### Collège Départemental

	Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
19	ARFEUILLERE Christophe		J. CORNELISSEN	x		
	CORNELISSEN Jacqueline	x				
	LABBAT Jean-François					
	PADILLA-RATELADE M.			x		
	PETIT Christophe		D. DEFEMME	x		
	TAGUET Jean-Marie			x		
	VIDAL Marie-Laure			x		
	ZIOLO Eric			x		
23	CHEVREUX Laurence					
	DEFEMME Catherine	x				
	JOUANNETAUD Marinette			x		
	LEGER Jean-Luc			x		
	MARTIN Valéry			x		
	SIMONET Valérie					
87	LARDY Brigitte		P. MALET	x		
	MALET Patrick	x				
	TOTAL / 16 (25 % des voix)	3	3		6	98,333

### Collège Intercommunal et Communal Communautés de Communes

	Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
HCC	BRUGERE Philippe					
	BUJON Marc			x		
	CORNELISSEN Tony	x				
	FONFREDE Alain			x		
	MONTIGNY Pascal	x				
VMM	BONNET-TENEZE V.		J. COLIN	x		
	BOUCHOT Estelle		P. MONTIGNY	x		
	BOURROUX François					
	LELIEVRE Carla		G. MORATILLE	x		
	SAVIGNAC Sylvie		JP BOSDEVIGIE	x		
VEM	CHAUMEIL Romain			x		
	COURTEIX Nadine			x		
	FRAYSSE Marie					
CGS	BAUMGARTEN Christophe		N. GERVAIS	x		
	BONIFAS Marina		E. CLIDIÈRE	x		
	LETELLIER Thierry	x				

	NICOUX Renée		P. BRUGERE	x		
	SIMONS Benjamin		V. WEIMANN	x		
CSO	ESCOUBEYROU Luc	x				
	GARGUEL Karine					
	GAUTIER Laurent					
	POITOU-LE BIHAN D.					
	RABETEAU Raymond					
MCeA	GUYONNET Gérard					
	ROULLAND René			x		
	VERDIER Alexandre					
PV	ANOMAN Mathieu					
	BOSDEVIGIE Jean-Pierre	x				
	COLIN Juliana	x				
	COUPET Georges					
	DELEFOSSE Laurent	x				
BC	FORESTIER Joël	x				
	TOTAL / 31	8	8		16	48

Communes Corrèze

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
BARBAZANGE Marie					
BEAUMONT Didier	x				
BEYNEL Liliane		B. HOUGAS	x		
BILLOT Marie-Josée	x				
BOUDIN Olga					
BOISSONNEAU Marie-Lise					
BRETELLE Paul					
BROUTIN Frédérique			x		
CHARLE Pierre	x				
CHASSON Thomas					
CHAUQUET Guillaume	x				
CHEVALIER Pierre		B. POUYAUD			
CHEZE Monique					
CORNELISSEN Josée			x		
COULON Martial	x				
COURTEIX Michel					
DELEIGNIES André	x				
DEVEDEUX Jean-Paul	x				
DOULCET Jacqueline	x				
FONTAINE Guillaume					
FOURGNAUD Claudine			x		
GAGE Pascal	x				
GRATADOUR Marcel	x				
HERRAULT Chantal			x		
HORNEBECK Catherine	x				
HOUGAS Bruno	x				
HUNDZINGER André	x				
ISLJAM Servetka		A DELEIGNIES	x		
JAMILLOUX VERDIER S.		MJ BILLOT	x		
JOLY Daniel		L. MOCAER	x		
JOURNOUD Vladimir			x		
LACHAUD Michel					
LALY Denise		JP DEVEDEUX	x		
LAUZANNE Claudie		J VIGROUX	x		
LEFAI Benjamin			x		
LEFEVRE Corinne	x				
LEOCADIO-BANETTE Martine	x				
LOGE Jean-François	x				
LOUCHART Arnaud					
MAGIMEL Alain			x		
MANDON Henri					
MARLEIX Andréa					
MARTINIE Gérard					
MAZALEYRAT Emilie					
MIGNAUT Thomas					
MOCAER Laurence	x				

MORATILLE Gérard	x				
NOUAILLE Josette		A HUNDZINGER	x		
PENEL Eric	x				
PEREON Julien			x		
PORTE Guillaume		P. ZANELLI	x		
POUYAUD Bernard	x				
POUZADOUX Denis		D. BEAUMONT	x		
ROUSSEL Jean-Pierre			x		
ROUX Marie-Hélène			x		
SAGAN Françoise					
SAUGERAS Michel			x		
SEGUI Aurélien			x		
SENOUSSAOUI Bernard	x				
URBAIN Jean-Yves			x		
VEYRET Jérémy		M. LEOCADIO	x		
VIGROUX-SARDENNE J.	x				
VINATIER Catherine		P. GAGE	x		
ZANELLI Philippe	x				
TOTAL / 64	23	12		35	

Communes Creuse

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
ALLEGRE-Sylviane			x		
ARNAUD Carole					
ARNAUD Christian					
ASO Eric			x		
BERGERON Guillaume		L ESCOUBEYROU	x		
BOYER Laurence			x		
BREBION Célia					
BREHIN Geneviève		B REUGE	x		
BROUSSOULOUX Maryse					
CABARET Pauline		G. SALVIAT	x		
CAGNON Olivier		F. DUMONT ST PRIEST	x		
CHAPAL Arnaud		D. TERNAT	x		
CHERADAME Lou-Andréa					
CLIDIÈRE Eliane	x				
DUMEYNIÉ Jean-Claude		M. GRANIER	x		
DUPONT Nicolas		MC. GARDELLE	x		
DUPRADEAUX Cyrille	x				
FAURE Jacques		P SOULMAGNON	x		
GERVAIS Nicolas	x				
GRANIER Michelle	x				
KLEIN Mario					
LAPOSTOLLE Gaëlle		C HORNEBECK	x		
LEFORT Laurent			x		
LE MIGNOT Guy			x		
LE ROUSSEAU Jean					
LOURADOUR Pierrick					
MAGRIT Gilles			x		
MAJIRUS Jean-Nicolas					
MOREAU Jean-Claude			x		
MOULIN Catherine		T. LETELLIER	x		
MOUNAUD Patrick		C. PARDANAUD	x		
PARDANAUD Christian	x				
PATAUD Annick					
PATAUD Patrice					
PEYLET Jessica					
REUGE Bernard	x				
ROMAN Alexandru					
SALVIAT Gérard	x				
SOULMAGNON Philippe	x				
TERNAT Didier	x				
VERGNE Pierre					
WEIMANN Véronique	x				
ZUCCA Alain		C DUPRADEAUX	x		
TOTAL / 43	10	12		22	

## Communes Haute-Vienne

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
BAUDEMONT Dominique					
BLANQUET Géraldine					
CAILLAMAUD Jean-Paul					
CYRILLE Aurore		L DELEFOSSÉ	x		
DUMONT SAINT PRIEST France	x				
FOHR Mariette	x				
GARDELLE Marie-Christine	x				
HENRIO Rémi		R VERGER	x		
JEGOU Isabelle	x				
KONINGS Paul		I JEGOU	x		
LAHAYE Françoise		Y LE GRAND	x		
LE GRAND Yannick	x				
MARTIN Sébastien			x		
MATINAUD Gilles					
SUDRON Frédéric			x		
VERGER Roland	x				
TOTAL / 16	6	4		10	
Communes et EPCI=30 % des voix	39	28		67	67

**Personnels du Syndicat mixte :** Juliette GIOUX, Guillaume RODIER, Véronique GIESSLER, Olivier HUET, Nathalie HARANG, Mélanie LE NUZ.

**Le rapporteur expose :**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.1612.12 relatif au vote du compte administratif ;

Vu la délibération n° C.2023-8 en date du 11 avril 2023 relative au vote du Budget Primitif de l'exercice 2023 ;

Vu la délibération n° C.2023-7 en date du 11 avril 2023 relative à l'affectation des résultats 2022 sur l'exercice 2023.

Vu la délibération n° C.2023-13 en date du 14 décembre 2023 relative au vote de décisions modificatives relatives au Budget de l'exercice 2023 ;

**Description du projet :**

Le compte administratif constitue le budget d'exécution établi par le Président sur la base des actes budgétaires successifs de l'exercice (budget primitif, budget supplémentaire, décision modificative). Il permet de comparer les réalisations au regard des prévisions et détermine le résultat et les restes à réaliser en recettes et en dépenses (ci-joint annexe).

**I - PRESENTATION GLOBALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023****SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses de l'exercice	A	2 271 358,80 €
Recettes de l'exercice	B	2 208 959,45 €
Soit un déficit sur l'exercice de	C=B-A	- 62 399,35 €
Résultat antérieur reporté	D	483 063,47 €
Soit un résultat de clôture 2023 de	E=C+D	420 664,12 €

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses de l'exercice	A	293 709,97 €
Recettes de l'exercice	B	154 052,66 €
Soit un déficit sur l'exercice de	C=B-A	- 139 657,31 €
Résultat antérieur reporté	D	373 368,06 €
Soit un résultat de clôture de	E=C+D	233 710,75 €
Reste à réaliser (RAR) en dépenses	F	52 126,26 €
Reste à réaliser (RAR) en recettes	G	121 660,43 €
Solde des RAR	H=G-F	69 534,17 €
Soit un excédent de clôture 2023 de	I= E+H	303 244,92 €

**SOIT UN RESULTAT TOTAL CUMULE 2023 DE**

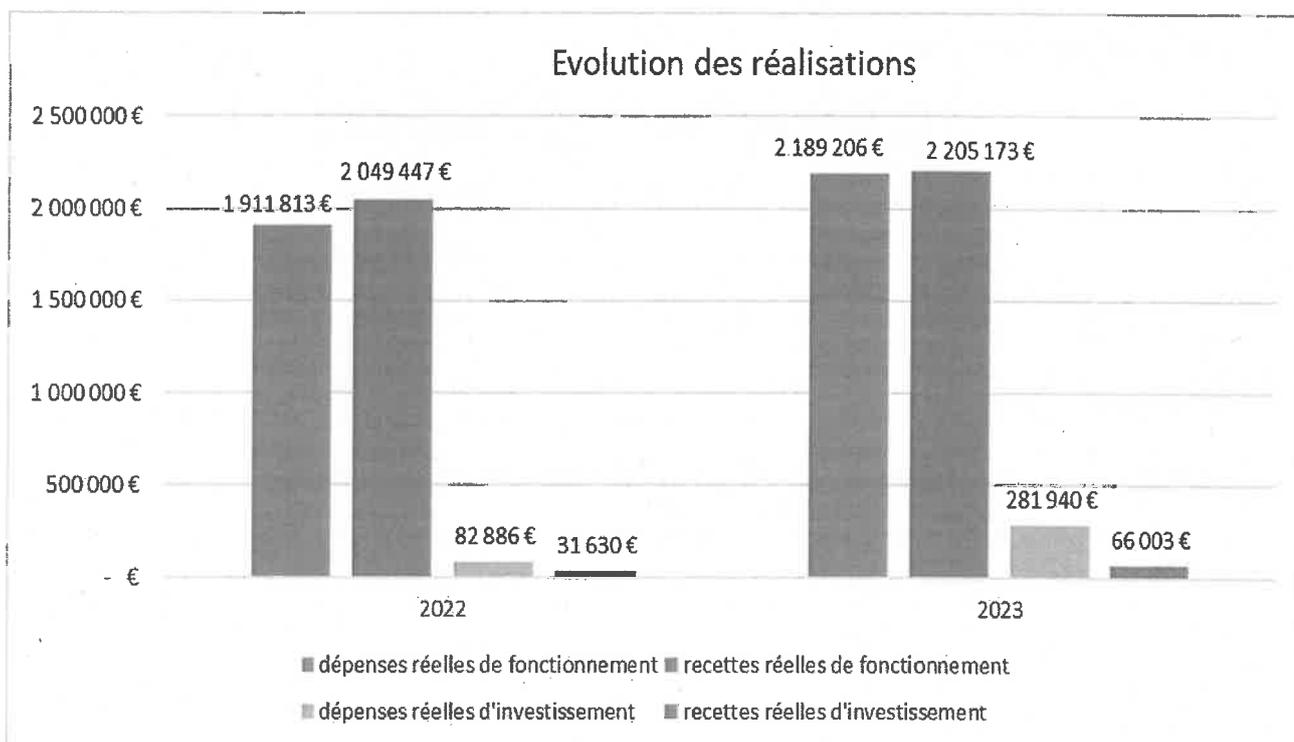
**723 909,04 €**

### II – EVOLUTION DEPUIS 2022

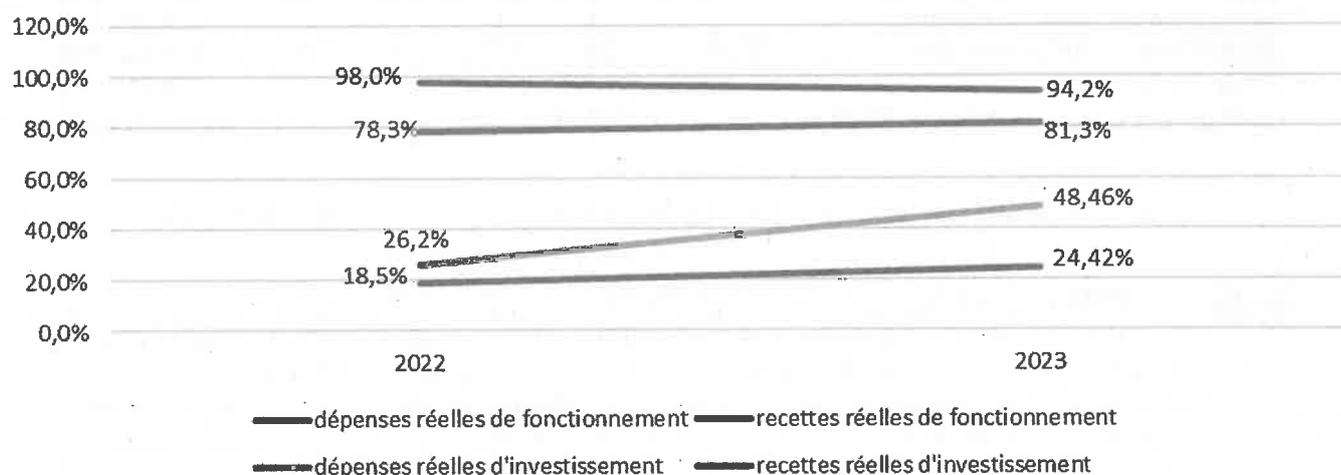
- Lors de l'exécution budgétaire, une collectivité effectue des opérations dites réelles et d'autres opérations qualifiées d'ordre. Les opérations réelles donnent lieu à des mouvements de trésorerie (décaissement pour des dépenses, encaissement pour les recettes). À l'inverse, les opérations d'ordre ne donnent lieu à aucun flux de trésorerie (encaissement ou décaissement), ce sont des mouvements uniquement comptables. Les opérations d'ordre doivent toujours être équilibrées, en prévision comme en exécution. Elles sont donc globalement neutres.
- En conséquence, les opérations d'ordre ne sont pas indiquées dans les évolutions expliquées ci-dessous. Ne seront présentés que les dépenses réelles et recettes réelles.

### A – EVOLUTION DES REALISATIONS

L'année 2023 a été marquée par une nette progression des actions proposées mais également par les conséquences de l'inflation sur son budget (hausse du coût des fournitures, du tarif des prestations et des rémunérations en particulier).



### Evolution des taux d'exécution : réalisé / budget (sans les restes à réaliser)



En 2023, les dépenses de fonctionnement ont été exécutées à 81.3%.  
Les recettes de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 94.2%

En section d'investissement, les dépenses d'équipement ont été réalisées à 48.46%, sans compter 52 126€ de crédits qui figurent en restes à réaliser et seront reportés à l'exercice 2024. Compte-tenu des restes à réaliser, le taux de réalisation est de 57.42% pour 2023. Concernant les recettes, les restes à réaliser s'élèvent à 121 660€ et seront reportés sur 2024. En tenant compte de ces derniers, le taux de réalisation est de 69.42%.

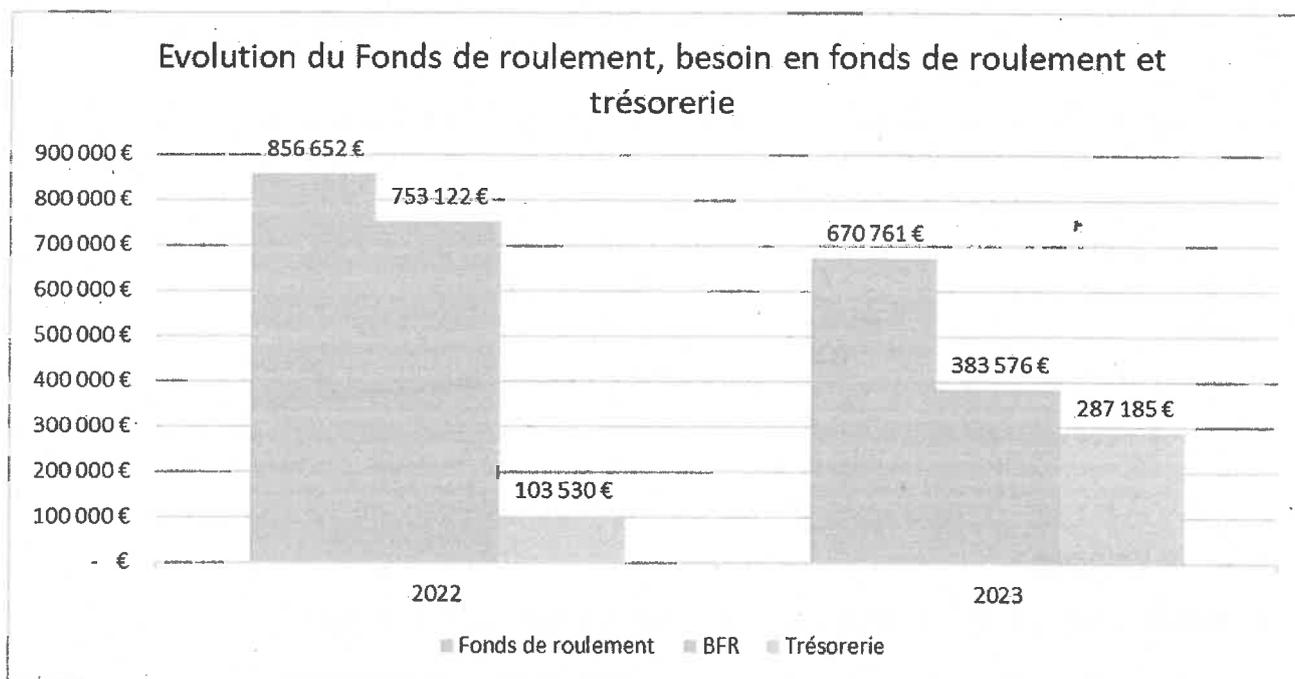
### B – EVOLUTION DES RESULTATS

	2022	2023
Résultat à la clôture fonctionnement	483 063,47 €	420 664,12 €
Résultat à la clôture investissement (avec RAR)	340 354,09 €	303 244,92 €
Résultat de l'exercice fonctionnement	45 078,60 €	- 62 399,35 €
Résultat de l'exercice investissement (avec RAR)	1 544,99€	- 70 123,44 €

Le résultat de l'exercice correspond à la différence entre les recettes enregistrées et les dépenses réalisées au cours de l'année budgétaire.

Le résultat à la clôture intègre en plus les excédents accumulés au cours des exercices précédents.

## C – EVOLUTION DES INDICATEURS FINANCIERS



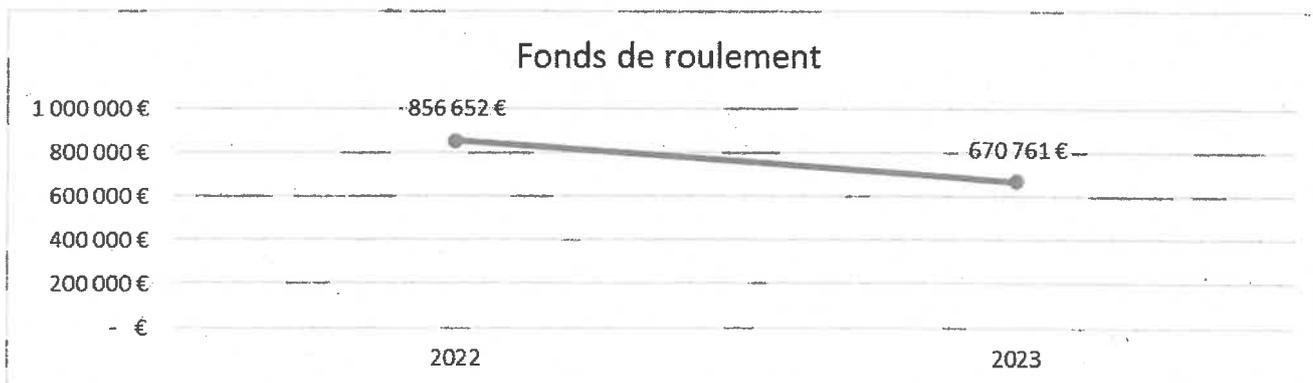
Le besoin en fonds de roulement au 31 décembre 2023 est la traduction d'une trésorerie plus importante en fin d'année grâce en particulier au versement tardif de deux subventions FEDER pour les programmes éducation-grand public des années précédentes (programmes 2018-2020 et 2021-2022 pour un total de près de 241 000 €).

### A- Fonds de roulement :

Le fonds de roulement s'apparente à une réserve. Il permet de couvrir le décalage entre encaissement de recettes et paiement de dépenses. Le fonds de roulement constitue également une réserve dans laquelle le Parc pourra être amenée à puiser pour financer ses dépenses d'équipement.

Le Fonds de roulement net global (FRNG) doit être positif ; s'il est négatif, il constitue un point de fragilité. Sur le Parc, ce dernier est positif sur chaque exercice.

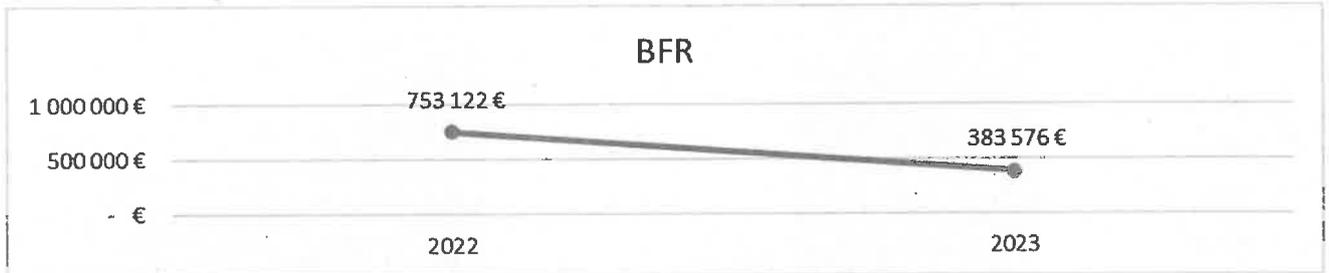
La baisse relative du FR en 2023 est due à l'augmentation de l'actif immobilisé (dont acquisition des parcelles forestières, travaux de rénovation du four à pain).



### B- Besoin en fonds de roulement :

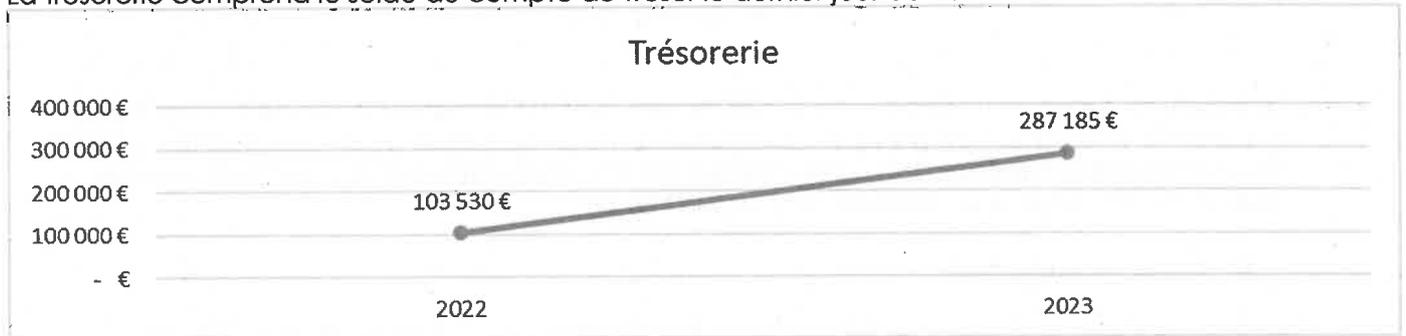
Le besoin en fonds de roulement (BFR) est égal à la différence entre l'ensemble des créances plus stocks et les dettes à court terme. Une créance constatée, non encaissée génère un besoin de financement. A l'inverse, une dette non encore payée vient diminuer ce besoin de financement.

La variation du BFR est principalement due au décalage entre la fin de réalisation des actions et la perception des subventions.



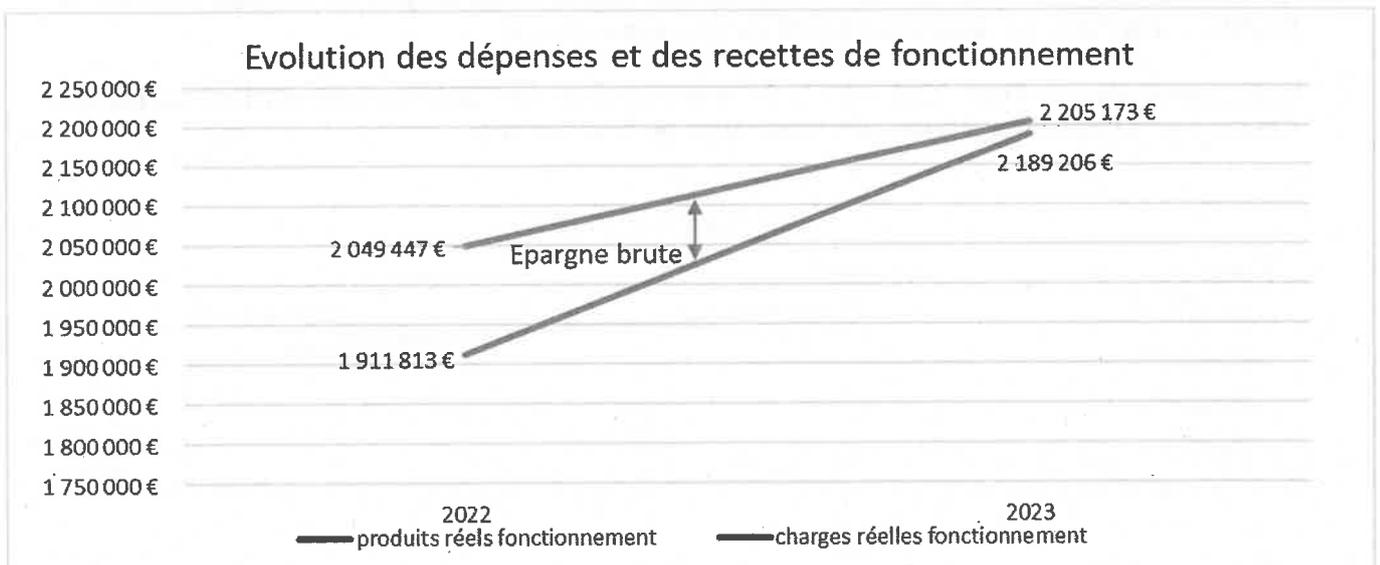
### C- La trésorerie :

La trésorerie comprend le solde du compte au Trésor le dernier jour de l'exercice.



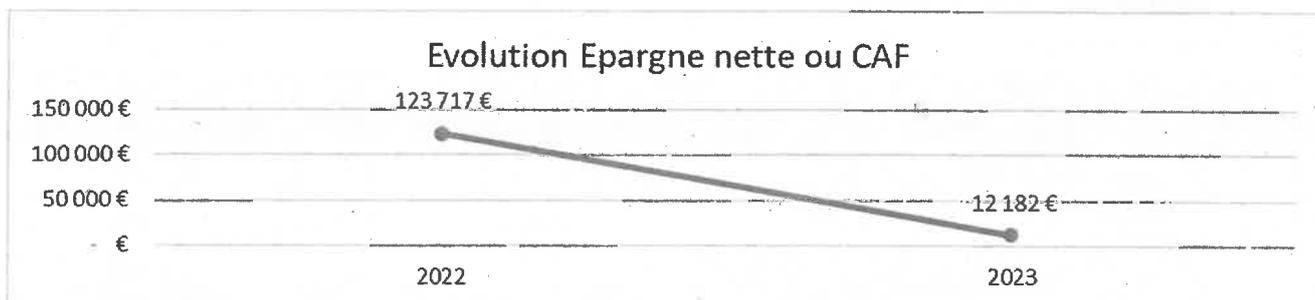
Le montant de la trésorerie au 31/12/2023 s'élève à 287185€.

### D- Epargne brute et capacité d'autofinancement :



L'épargne nette ou capacité d'autofinancement (CAF) mesure la capacité d'une collectivité à investir après avoir remboursé ses échéances annuelles de dette.

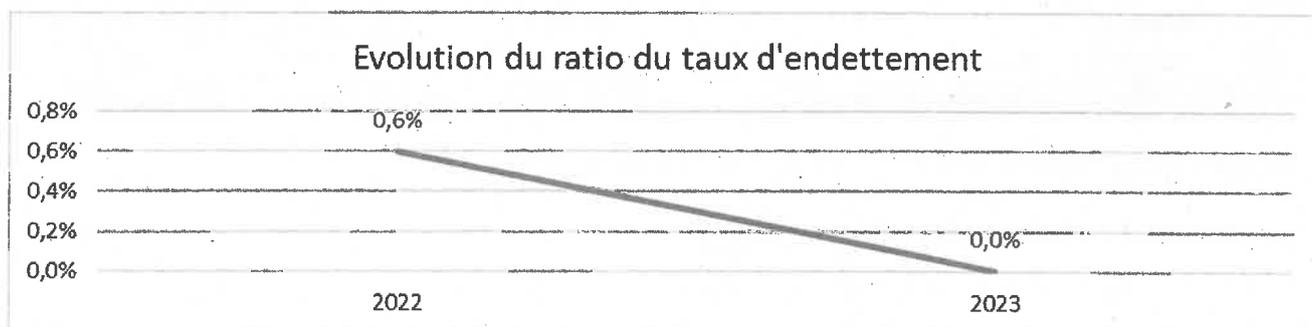
La CAF doit permettre de couvrir à minima le remboursement en capital des emprunts.



#### E- Evolution du ratio d'endettement :

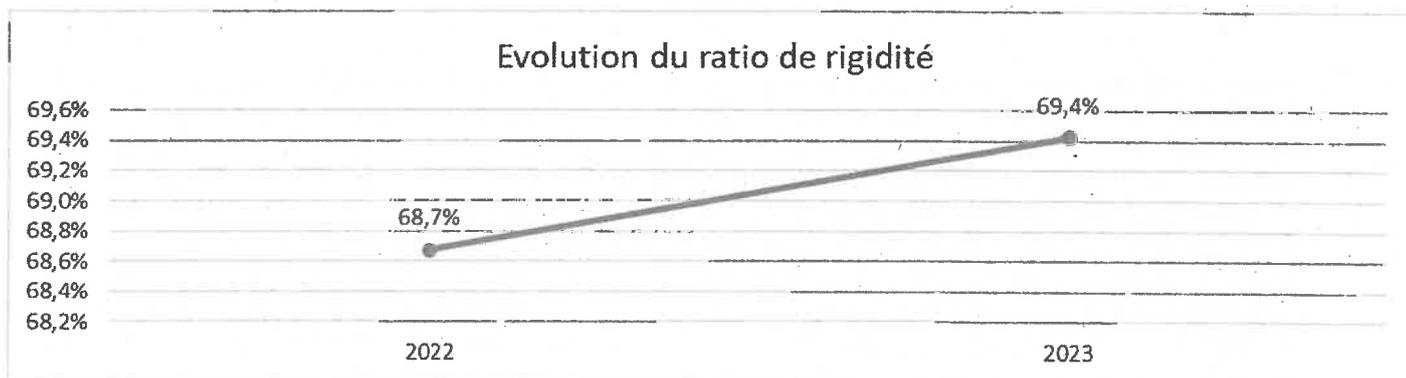
Le ratio d'endettement (encours de dette / recettes de fonctionnement) permet de connaître le poids de l'endettement de la structure.

Le syndicat mixte a fini de rembourser son seul emprunt en juillet 2023.



#### F- Ratio de rigidité :

Le ratio de rigidité des charges structurelles du syndicat mixte calcule le poids des charges de personnel et du remboursement de la dette sur les recettes réelles de fonctionnement. Il mesure le poids des charges structurelles rigides (dépenses obligatoires). Une proportion trop importante limite les marges de manœuvre de la collectivité.



### III - PRESENTATION DETAILLEE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

#### A – PRESENTATION BUDGETAIRE

##### 1° - Synthèse :

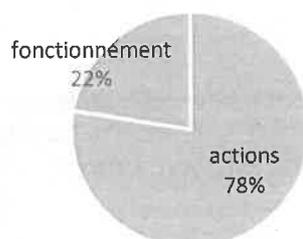
##### a) Section de fonctionnement :

FONCTIONNEMENT DEPENSES					
Chapitre	Libellé	rappel / réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Taux Réalisation
C011	Charges à caractère général	495 516 €	970 065 €	525 299 €	54,15%
C012	Charges de personnel et frais assimilés	1 312 838 €	1 549 223 €	1 519 794 €	98,10%
C65	Autres charges de gestion courante	101 167 €	140 072 €	125 454 €	89,56%
<b>Total des dépenses de Gestion courante</b>		<b>1 909 522 €</b>	<b>2 659 360 €</b>	<b>2 170 547 €</b>	<b>81,62%</b>
C66	Charges financières	2 209 €	7 378 €	4 127 €	55,94%
C67	Charges exceptionnelles	83 €	857 €	798 €	93,11%
C68	Dotations aux provisions	0 €	24 575 €	13 734 €	55,89%
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 911 813 €</b>	<b>2 692 170 €</b>	<b>2 189 206 €</b>	<b>81,32%</b>
C042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	94 250 €	86 066 €	82 153 €	95,45%
C022	Dépenses imprévues	0 €	50 000 €	0 €	0,00%
<b>Total des dépenses</b>		<b>2 006 063 €</b>	<b>2 828 236 €</b>	<b>2 271 359 €</b>	<b>80,3%</b>
C002	Résultat N-1 reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT DEPENSES</b>		<b>2 006 063 €</b>	<b>2 828 236 €</b>	<b>2 271 359 €</b>	<b>80,31%</b>

Les principales dépenses de fonctionnement réalisées en 2023 sont :

##### - Les charges à caractère général (chapitre 011) :

Répartition des charges à caractère général



▪ Les dépenses liées au fonctionnement de la structure (fluides, entretien locaux-véhicules, fournitures administratives, maintenance diverses, assurances, frais d'affranchissement et de téléphonie...) pour un montant de 117 317 €. Ces dépenses ont été maîtrisées compte-tenu de l'inflation par rapport à 2022 où elles s'élevaient à 112 241 €.

▪ Les dépenses affectables aux actions pour un montant de 407 982€ (contre 383 276 € en 2022), dont 221 490€ de rémunérations d'intermédiaires (contre 266 464 € en 2022).

Comme indiqué lors du rapport d'orientation budgétaire, la diminution des charges de rémunérations d'intermédiaires entre 2023 et 2022 est essentiellement dû au reclassement en section d'investissement de certaines actions requalifiées en opérations de mandat pour compte de tiers.

Toutefois, suite aux difficultés et délais de recrutement de certains chargés de mission, certaines actions n'ont pu être accomplies et seront décalées sur 2024. De même, des demandes complémentaires de certains financeurs et des délais supplémentaires dans la finalisation de contractualisation des aides ont entraîné des retards dans la mise en place d'opérations.

- **Les charges de personnels (chapitre 012) :**

▪ Les salaires et charges correspondent à l'animation territoriale, l'ingénierie de projet et au personnel administratif pour un montant de 1 467 203 € ;

L'évolution de ce poste de dépense entre 2022 et 2023 est liée principalement :

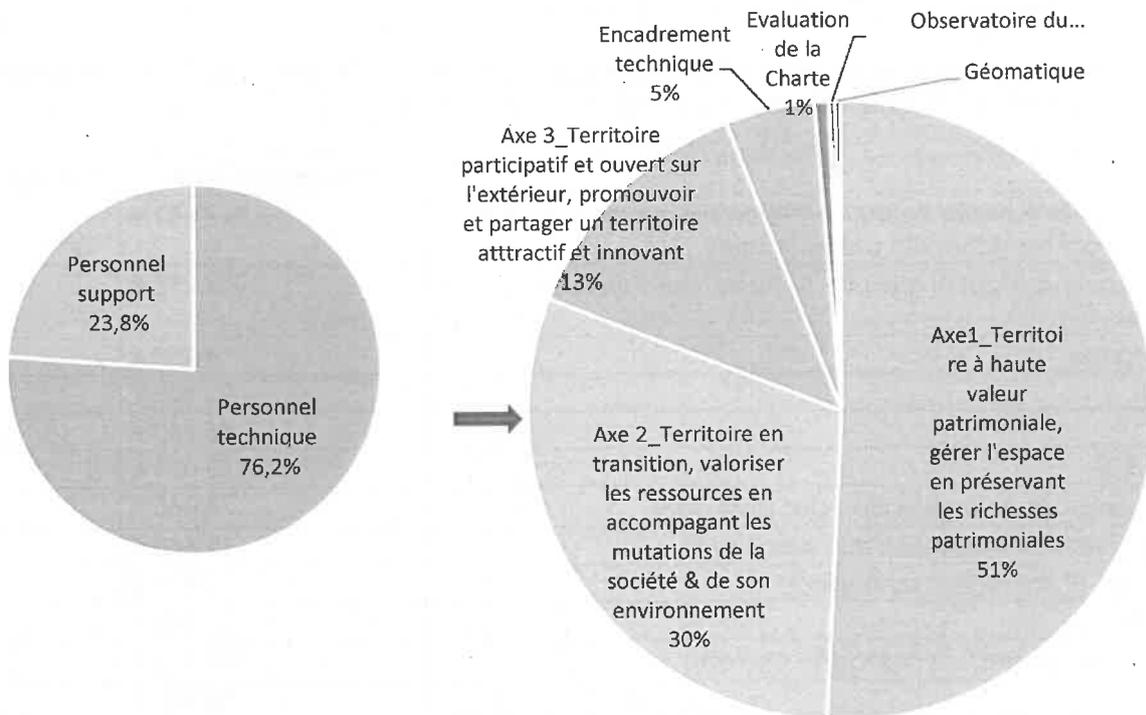
- Au recrutement de nouveaux agents sur des emplois permanents restés vacants en 2022 (chargé de mission Programme agro-environnemental et climatique, responsable évaluation territoriale) ou nouvellement créé (chargé d'accueil et d'animation),
- Au recrutement sur des emplois non permanents (chargé de mission Mobilités douces, suivi migration),
- Aux revalorisations de rémunération décidées au niveau national (augmentation du point de la fonction publique, réforme des échelles de rémunération des agents de catégorie B et C, prime pouvoir d'achat exceptionnelle),
- Aux avancements individuels en fonction de l'ancienneté des agents.

La part des frais de personnel affecté à l'ingénierie et donc directement à la réalisation des actions du PNR représente 76.2% de la masse salariale.

Ci-dessous la répartition de la masse salariale par axe de la Charte. Chaque personnel « ingénierie » est affecté aux axes auxquels il effectue des actions.

	<b>Masse salariale</b>	<b>répartition</b>
<b>Axe1_Territoire à haute valeur patrimoniale, gérer l'espace en préservant les richesses patrimoniales</b>	<b>567 347 €</b>	<b>38,7%</b>
O1_Préserver un haut niveau de richesse des milieux et espèces	352 298 €	24,0%
Connaissance	4 788 €	0,3%
Espèces	82 509 €	5,6%
Milieux	86 950 €	5,9%
Natura 2000	178 051 €	12,1%
O2_Accompagner la mutation des paysages	77 065 €	5,3%
Connaissance et sensibilisation au cadre de vie	19 645 €	1,3%
Préservation et valorisation du paysage	25 915 €	1,8%
Urbanisme	31 504 €	2,1%
O3_Améliorer la gestion partagée de l'eau	102 038 €	7,0%
O4_Connaître, sauvegarder et valoriser le patrimoine culturel	35 946 €	2,4%
<b>Axe 2_Territoire en transition, valoriser les ressources en accompagnant les mutations de la société &amp; de son environnement</b>	<b>336 968 €</b>	<b>23,0%</b>
O5_Stimuler la production et la valorisation des ressources locales	222 285 €	15,2%
Agriculture / Alimentation	46 635 €	3,2%
Forêt/Bois	80 383 €	5,5%
Tourisme	95 267 €	6,5%
O6_Devenir un territoire à énergie positive, ENR, mobilité	114 683 €	7,8%

<b>Axe 3_Territoire participatif et ouvert sur l'extérieur, promouvoir et partager un territoire attractif et innovant</b>	<b>146 419 €</b>	<b>10,0%</b>
O7_Transmettre les savoirs du territoire	81 601 €	5,6%
O8_Assurer la cohésion des habitants et des acteurs du territoire	64 818 €	4,4%
<b>Total</b>	<b>1 050 734 €</b>	<b>71,6%</b>
Encadrement technique	51 519 €	3,5%
Evaluation de la Charte	8 533 €	0,6%
Observatoire du territoire	3 192 €	0,2%
Géomatique	3 312 €	0,2%
<b>Total personnel affecté à l'ingénierie</b>	<b>1 117 290 €</b>	<b>76,2%</b>
Stagiaire	16 548 €	1,1%
Support	333 365 €	22,7%
<b>Total personnel support</b>	<b>349 914 €</b>	<b>23,8%</b>
<b>Total</b>	<b>1 467 203 €</b>	<b>100,0%</b>



- Les frais d'assurance du personnel et médecine du travail pour un montant de 45 383 € ;
- Le versement CNAS (œuvres sociales) pour un montant de 7 208 €.

- **Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) :**

- Les indemnités et frais de mission des élus pour un montant de 59 841 € ;

- Les contributions IPAMAC concernant les projets « actions tourisme durable » (13 645€) et Biodiversité (trame noire, forêts anciennes et milieux ouverts herbacés : 2 317€) pour un montant de 15 962 € ;
- Les contributions obligatoires (Fédération des parcs, IPAMAC) pour un montant de 18 133 € ;
- Les redevances (logiciels informatiques, droits d'images) pour un montant de 11 457 € ;
- Les subventions versées pour un montant de 15 060 € ; dont APML pour 5 000 €, Télé-Millevaches 2021 et 2022 pour 5 000 €, radio Vassivière pour 2 500€, France Active Nouvelle Aquitaine (partenariat Fabrique à initiatives) pour 1 000 € et le musée Marius Vazeilles pour 1 500 €.
- Le reversement à un salarié de la dotation « coup de pouce / sac à dos » accordé par le Préfet de la Corrèze dans le cadre d'un contrat de projet pour 5 000€.

- **Les charges financières (chapitre 66) :**

- Le remboursement des intérêts de l'emprunt et ICNE pour un montant de 158 € ; l'emprunt est intégralement remboursé en juillet 2023
- Les frais d'utilisation de la ligne de trésorerie pour un montant de 3 969 €. L'augmentation des frais financiers en 2023 par rapport à 2022 est due à la forte hausse des taux d'intérêts qui sont passés d'un taux fixe à 0.7% à un taux variable atteignant 4.4% en fin d'année.

- **Opérations d'ordre (chapitre 042) :**

Contrairement aux opérations réelles qui se traduisent par des encaissements ou des décaissements effectifs et ont un impact sur la trésorerie, les opérations d'ordre budgétaires correspondent à des écritures comptables sans flux financiers réels. Ces mouvements sont neutres car équilibrées en dépenses et en recettes. Ce mouvement comptable permet de prendre en considération la dévalorisation ou dépréciation des actifs de la collectivité (cette dépense correspond à une recette d'investissement du même montant, elle favorise l'autofinancement et doit permettre le renouvellement des biens et matériels).

**Montant 2023 : 82 153 €** (comprenant principalement la dotation aux amortissements pour un montant de 80 066 €)

FONCTIONNEMENT RECETTES					
Chapitre	Libellé	rappel / réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Taux Réalisation
C013	Atténuations de charges	19 806 €	2 000 €	11 495 €	574,77%
C70	Produits des services, du domaine et ventes divers	36 797 €	12 100 €	41 478 €	342,79%
C74	Dotations et participations	1 984 745 €	2 321 232 €	2 139 843 €	92,19%
C75	Autres produits de gestion courante	239 €		10 218 €	
<b>Total des recettes de Gestion courante</b>		<b>2 041 587 €</b>	<b>2 335 332 €</b>	<b>2 203 034 €</b>	<b>94,3%</b>
C77	Produits exceptionnels	7 860 €	6 000 €	2 140 €	35,66%
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>2 049 447 €</b>	<b>2 341 332 €</b>	<b>2 205 173 €</b>	<b>94,2%</b>
C042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	1 695 €	3 841 €	3 786 €	98,57%
<b>Total des recettes</b>		<b>2 051 142 €</b>	<b>2 345 173 €</b>	<b>2 208 959 €</b>	<b>94,2%</b>
C002	Résultat N-1 reporté	437 985 €	483 063 €	483 063 €	100,00%
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES</b>		<b>2 489 127 €</b>	<b>2 828 236 €</b>	<b>2 692 023 €</b>	<b>95,18%</b>

Les principales recettes de fonctionnement réalisées en 2023 sont :

- **Les atténuations de charges (chapitre 013) :**

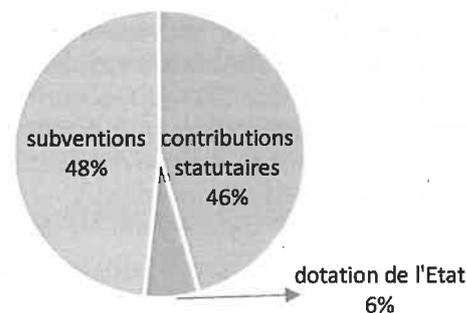
Il s'agit des remboursements sur frais de personnel (indemnités journalières sécurité sociale et CNP assurances) pour un montant de 11 495 € ;

- **Produits des services, ventes (chapitre 70) :**

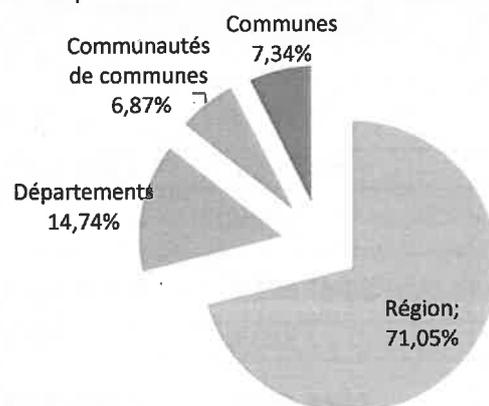
- La revente de vélo à assistance électrique à la communauté de communes des Portes de Vassivière pour 19 990 € ;
- Les recettes issues de la facturation d'interventions des chargés de mission à des organismes extérieurs pour 2 467 € ;
- Les recettes issues de l'activité de la maisonnette du parc (location vélos, produits) pour 14 024 € ;
- Les recettes issues de refacturation de frais divers pour 997 € ;
- La refacturation d'une partie des études de bourg de Combressol et de Pigerolles pour 4 000€.

- **Dotations et participations (chapitre 74) :**

Répartition des dotations et participations

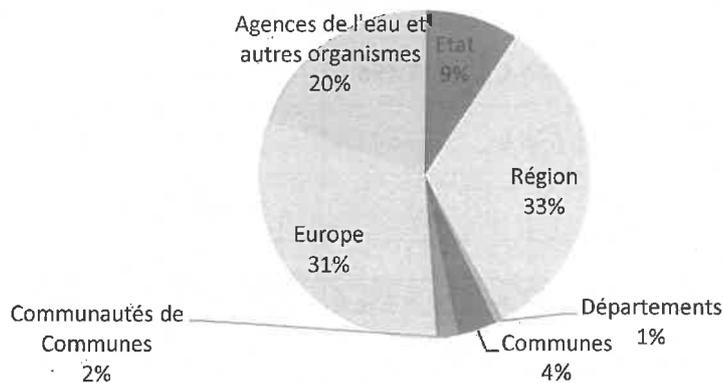


- Les contributions statutaires pour 977 843 € ;



- La dotation de fonctionnement de l'Etat pour 130 000 € ;

- Les subventions reçues liées aux actions pour un montant de 1 032 000 € (76 639€ concernent des dossiers payés en 2023 et non rattachés sur les exercices antérieurs (régularisation Rando Millevaches 2018-2020 pour 8 323€ ; Forêts anciennes 2016-2019 pour 61 222€ ; éducation 2017 pour 2 797 € et REGAL 2015-2016 pour 4 297€).



- **Produits de gestion courante (chapitre 75) :**

- cotisations 2022 et 2023 pour les produits marqués parc (agriculture et hébergement) pour 1 350€ ;
- constatation d'un trop perçu par le fournisseur Orange pour 6 526€ ;
- remboursement d'un trop perçu versé de cotisations sur 2022 d'assurance RAFFP pour 2 127€ ;

- **Produits exceptionnels (chapitre 77) :**

- Produits de cession de vélos à assistance électrique pour 2 140€, suite au renouvellement du parc ;

- **Amortissements des subventions (chapitre 042) :**

Il s'agit de recettes d'amortissement des subventions reçues dans le cadre d'acquisition d'investissement (3 786 €) ;

Le taux de réalisation toutes opérations confondues (opérations réelles et opérations d'ordre) s'élève à 80,3% pour les dépenses et 95,2% pour les recettes.

**b) Section d'investissement :**

INVESTISSEMENT DEPENSES							
Chapitre	Libellé	rappel / réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023 hors RAR	Taux Réalisation hors RAR	Réalisé 2023 avec RAR	Taux Réalisation avec RAR
C20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	560 €	3 450 €				
C204	Subventions versées		9 300 €				
C21	Immobilisations corporelles	58 672 €	428 225 €	199 647 €	46,62%	246 694 €	57,61%
C23	Immobilisations en cours	7 013 €	10 000 €	9 996 €	99,95%	9 996 €	99,95%
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>66 245 €</b>	<b>441 675 €</b>	<b>209 642 €</b>	<b>46,49%</b>	<b>256 689 €</b>	<b>56,92%</b>
C16	Emprunts et dettes assimilées	12 000 €	12 000 €	12 000 €	100,00%	12 000 €	100,00%
C27	Autres immobilisations financières	4 641 €	65 821 €	46 059 €	69,98%	46 059 €	69,98%
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>16 641 €</b>	<b>77 821 €</b>	<b>58 059 €</b>	<b>74,61%</b>	<b>58 059 €</b>	<b>74,61%</b>

C45	Opérations pour le compte de tiers		53 000 €	14 239 €	26,87%	19 318 €	36,45%
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>82 886 €</b>	<b>572 496 €</b>	<b>281 940 €</b>	<b>48,46%</b>	<b>334 066 €</b>	<b>57,42%</b>
C040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	1 695 €	3 841 €	3 786 €	98,57%	3 786 €	98,57%
C041	opérations patrimoniales		30 740 €	7 984 €	25,97%	7 984 €	25,97%
C020	Dépenses imprévues						
<b>TOTAL INVESTISSEMENT DEPENSES</b>		<b>84 582 €</b>	<b>616 377 €</b>	<b>293 710 €</b>	<b>47,65 %</b>	<b>345 836 €</b>	<b>56,11%</b>

Les dépenses d'investissement ont sensiblement progressé en 2023 du fait de la réalisation d'immobilisations prévues à l'origine sur l'exercice précédent, de la mise en œuvre de projets exceptionnels (acquisition d'une parcelle forestière en particulier), de la comptabilisation de dépenses auparavant inscrites en fonctionnement (opérations sous mandat au bénéfice de collectivités adhérentes au Syndicat mixte).

Les principales dépenses d'investissement réalisées en 2023 sont :

- **Opérations d'équipement (chapitre 20 à 23) :**

Certaines dépenses d'investissement initialement prévues n'ont pas été réalisées, notamment, le projet de cabane pastorale, le réseau d'interprétation qui seront finalisés en 2024.

Concernant le projet Horizon Europe, l'année 2023 a été consacrée à la mise en place. Les travaux et l'acquisition de matériel ont été reportés sur 2024.

Le remplacement des véhicules du parc, ainsi que l'installation de la borne électrique n'ont pu être finalisés sur 2023, les opérations ont été reconduites sur le budget 2024.

Objet	Budget 2023	Réalisé 2023	Restes à réaliser (reporté sur 2024)
<b>Immobilisations incorporelles :</b>	<b>3 450 €</b>		
Concession et droits similaires	3 450 €		
<b>Immobilisations corporelles :</b>	<b>428 225 €</b>	<b>199 647 €</b>	<b>47 047 €</b>
Bois et forêts	60 500 €	53 512 €	
Installations générales, dont	67 256 €	55 418 €	
. réhabilitation four à pain (2022)	36 141 €	38 159 €	
. aménagement/travaux maison du parc	3 615 €	2 646 €	
. complément travaux four à pain	5 000 €		
. travaux aménagements hangar	4 500 €		
. sentier interprétation Nedde	15 000 €	14 613 €	
. opérations stratégie de communication	3 000 €		
Installations de voirie (équipement site d'observation pour la RICE)	5 000 €		
Autres matériels et outillage de voirie (panneaux pour les sentiers d'interprétation)	18 225 €		14 795 €
Œuvres et objets d'art (photos)	1 000 €		
Installations générales, agencements et aménagements divers, dont :	19 350 €	3 304 €	
. photovoltaïque et récupérateur d'eau	10 000 €		

. aménagement plomberie maison du Parc	3 350 €	3 304 €	
. borne de recharge véhicule électrique	6 000 €		
Matériel de transport, dont :	134 660 €	48 237 €	28 895 €
. 10 vélos à assistance électrique (2022)	17 860 €	17 260 €	
. 10 vélos à assistance électrique	20 000 €	19 892 €	
. cabane pastorale	50 000 €	11 085 €	28 895 €
. 2 véhicules	45 000 €		
. 1 remorque	1 800 €		
Matériel de bureau et informatique, dont :	23 834 €	17 831 €	
. matériel informatique (2022)	6 639 €	5 500 €	
. équipement drone (2022)	3 624 €	3 624 €	
. multimédia four à pain (2022)	5 000 €	2 483 €	
. matériels pour projet Life wild beez	1 821 €	335 €	
. matériel informatique	6 750 €	5 889 €	
Mobilier	23 200 €	3 262 €	
Autres immobilisations corporelles, dont :	75 200 €	18 083 €	3 357 €
. expérimentation de mesure de protection des troupeaux	15 800 €	14 747 €	931 €
. matériel pour développement de la filière sarrasin	1 500 €		
. citerne souple pour la maison du Parc		672 €	
. matériel pour développement de la marque Valeur Parc	2 100 €		
. matériel pour support pédagogique	7 00 €		
. matériel pour réseau d'interprétation	10 000 €		2 426 €
. développement de la qualification du site de la maison du Parc	10 000 €	342 €	
. matériel pour aménagement des vitrines des offices de tourisme des villes portes	3 100 €	2 322 €	
. matériel pour restauration de milieux naturels	12 000 €		
. matériel pour projet horizon Europe	20 000 €		
<b>Immobilisations en cours (avance sur cabane pastorale)</b>	<b>10 000 €</b>	<b>9 995 €</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>441 675 €</b>	<b>209 642 €</b>	<b>47 047 €</b>

- **Emprunts (chapitre 16) :**

Il s'agit du remboursement de la dernière échéance du capital du seul emprunt détenu par le syndicat mixte pour 12 000 € ;

- **Autres immobilisations financières (chapitre 27) :**

En 2023 des versements d'avances de trésorerie à IPAMAC pour les projets « biodiversité trame noire », « biodiversité Milieux Ouverts Herbacés -MOH », « tourisme –gestion durable » ont été effectués pour un montant de 31 059 €.

Il a également été consenti une avance de trésorerie à l'association APML pour 15 000€. Ces différentes avances seront remboursées sur les exercices futurs.

- **Opérations sous mandat pour comptes de tiers (chapitre 45)**

Objet	Budget 2023	Réalisé 2023	Restes à réaliser (reporté sur 2024)
4581232304 – projet tutoré urbanisme - La Courtine	5 000 €		1 423 €
4581011404 – projet Life wildbeez – Millevaches	10 000 €	9 386 €	
4581021404 – projet Life wildbeez – Sarran	4 000 €		3 656 €
4581031404 – projet Life wildbeez - Chavanac	19 260 €		
4581041404 – projet Life wildbeez - particuliers	9 740 €		
4581236303 – projet supports pour vélos à assistance électrique – Communauté de communes Porte de Vassivière	5 000 €	4 853 €	

Il a été mis en place sur 2023, les opérations de mandat pour compte de tiers. Il s'agit de travaux que le parc effectue pour le compte de communes, communauté de communes ou particuliers. La sous-réalisation constatée entre le budget et le réalisé est essentiellement dû au temps important de préparation des dossiers avec les différents partenaires. Les opérations ont réellement pu être commencées sur la fin de l'année et ont été reportées au budget 2024. Le reste à charge (subvention versée en nature) pour le syndicat mixte concernant l'opération des supports pour vélos s'élève à 971 €.

- **Amortissements des subventions (chapitre 040) :**

Il s'agit de recettes d'amortissement des subventions d'investissement pour 3 786 €. Les amortissements des subventions sont effectués sur la même période que les amortissements des biens immobiliers qu'elles ont financés.

- **Opérations patrimoniales (chapitre 041) :**

Ce chapitre comprend les opérations d'ordre au sein de la même section du budget. Il est équilibré en dépense et en recette, il retrace les opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement. Il s'agit pour 2023 du basculement des avances versées sur les travaux du four à pain en constructions (7 013 €) et du reste à charge dans le cadre de l'opération de mandat pour compte de tiers en subvention versée en nature (971 €).

**INVESTISSEMENT RECETTES**

Chapitre	Libellé	rappel / réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023 hors RAR	Taux Réalisation hors RAR	Réalisé 2023 avec RAR	Taux Réalisation avec RAR
C13	Subventions d'investissement	21 833 €	195 580 €	41 365 €	21,15%	162 314 €	82,99%
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>21 833 €</b>	<b>195 580 €</b>	<b>41 365 €</b>	<b>21,15%</b>	<b>162 314 €</b>	<b>82,99%</b>
C10	Dotations, fonds divers et réserves		11 553 €	11 553 €	100,00 %	11 553 €	100,00 %
C27	Autres immobilisations financières	3 057 €	14 933 €	7 116 €	47,65%	7 116 €	47,65%
C024	Produits des cessions d'immobilisations	6 740 €	6 000 €	2 087 €	34,78%	2 087 €	34,78%
<b>Total des recettes financières</b>		<b>9 797 €</b>	<b>32 486 €</b>	<b>20 755 €</b>	<b>63,89%</b>	<b>20 755 €</b>	<b>63,89%</b>

C45	Opération de mandat pour compte de tiers		42 260 €	3 882 €	9,19%	4 594 €	10,87%
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>31 630 €</b>	<b>270 326 €</b>	<b>66 003 €</b>	<b>24,42%</b>	<b>187 663 €</b>	<b>72,34%</b>
C040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	87 510 €	80 066 €	80 066 €	100,00%	80 066 €	100,00%
C041	Opérations patrimoniales		30 740 €	7 984 €	25,97%	7 984 €	25,97%
<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>119 141 €</b>	<b>350 392 €</b>	<b>146 069 €</b>	<b>41,69%</b>	<b>275 713 €</b>	<b>72,34%</b>
C001	Résultat reporté ou anticipé	338 809 €	340 354 €	373 368 €		373 368 €	
<b>TOTAL INVESTISSEMENT RECETTES</b>		<b>457 950 €</b>	<b>721 486 €</b>	<b>527 421 €</b>	<b>73,10%</b>	<b>649 081 €</b>	<b>89,96%</b>

**- Subventions d'investissement (chapitre 13) :**

Perception des subventions liés aux actions pour un montant de 41 365 €, notamment sur la rénovation du four à pain (38 000€), la résidence d'artiste et d'acquisition d'œuvres d'art, d'avances sur le projet de restauration de milieux naturels ;

**- Dotations, fonds divers et réserves (chapitre 10) :**

Il s'agit de la dotation du Fonds de compensation de la TVA destinée à assurer une compensation, à un taux forfaitaire, de la charge de TVA que le syndicat mixte supporte sur ses dépenses réelles d'investissement. Le montant s'élève à 11 553 €.

**- Autres immobilisations financières (chapitre 27) :**

En 2023, IPAMAC a remboursé une partie des avances de trésorerie sur les programmes « tourisme – attractivité 2022 » et « expérimentations itinérances 2019-2021 » pour un montant de 7 116 €.

**- Produits de cession (chapitre 024) :**

Il s'agit de produits dégagés lors de la revente de vélos à assistance électrique, détenus par le syndicat mixte, dans le cadre du renouvellement du parc pour un montant de 2 087 €.

**- Opérations de mandat pour compte de tiers (chapitre 45) :**

Dans le cadre des opérations de mandat pour compte de tiers, le syndicat mixte perçoit des subventions afin de financer les projets.

Les opérations concernant l'urbanisme et le programme abeilles sauvages (life wild beez) ayant essentiellement commencé en fin d'année, il n'y pas eu de perception de subvention en 2023 pour ces deux actions.

Objet	Budget 2023	Réalisé 2023	Reste à réaliser (reporté sur 2024)
4581232304 – projet tutoré urbanisme - La Courtine	5 000 €		712 €
4581011404 – projet Life wildbeez – Millevaches	10 000 €		
4581021404 – projet Life wildbeez – Sarran	4 000 €		
4581031404 – projet Life wildbeez	19 260 €		
4581236303 – projet supports pour vélos à assistance électrique – Communauté de communes Porte de Vassivière	4 000 €	3 882 €	

**- Les dotations aux amortissements (chapitre 040) :**

Montant 80 066 €

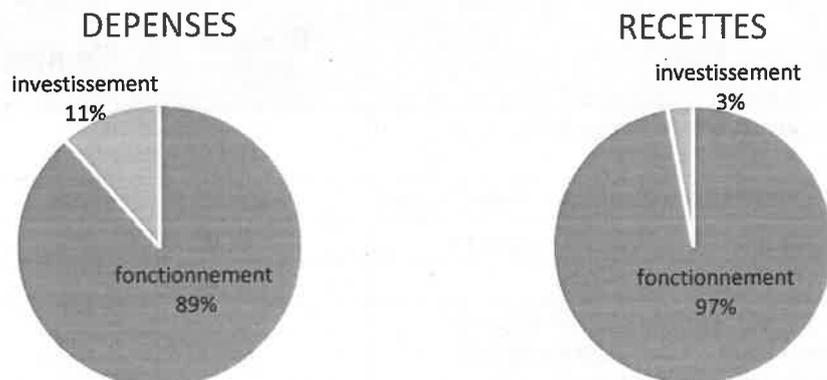
- Les opérations patrimoniales (chapitre 041) ;  
Montant 7 984€

**c) Les restes à réaliser :**

Au compte administratif 2023, figurent également, au niveau de la section d'investissement, 52 126€ de restes à réaliser en dépenses correspondant à des engagements comptabilisés et 121 660€ de restes à réaliser en recettes correspondant à des versements de subvention attendus (dont la convention a été finalisée).

Opérations	Restes à réaliser 2023			
	Dépenses		Recettes	
	article	montant	article	montant
Acquisition cabane pastorale mobile	2182	28 895 €	1312 (Région) / 1327 (Europe)	45 057 €
Achat de panneaux d'information sur la protection des troupeaux	2188	931 €	1312 (Région)	12 640 €
Achat de signalétiques pour le réseau d'interprétation	21578	14 795 €	1312 (Région)	7 287 €
Opération de mandat pour compte de tiers – projet urbanisme La Courtine	4581232304	1 423 €	4581232304 (Europe)	712 €
Support d'observation photographique	2188	2 426 €		
Opération de mandat pour compte de tiers – projet life wild beez – Sarran	4581021404	3 656 €		2 928 €
Acquisition foncière Bois la Molestie			1326 (fonds vert) / 1322 (Région)	44 760 €
Opération de mandat pour compte de tiers – projet life wild beez – Millevaches			4581021404 (Europe)	7 276 €
<b>TOTAL</b>		<b>52 126 €</b>		<b>121 660 €</b>

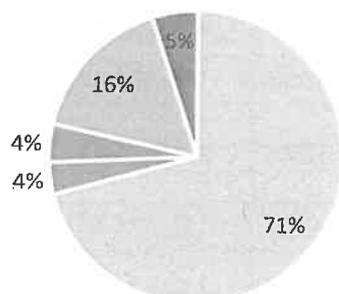
2° - Représentation graphique :



(hors opérations d'ordre)

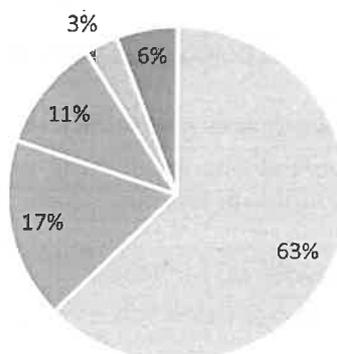
### DETAIL INVESTISSEMENT (hors opérations d'ordre)

#### DEPENSES



- Immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours
- Emprunts et dettes assimilées
- Autres immobilisations financières
- Opérations pour le compte de tiers

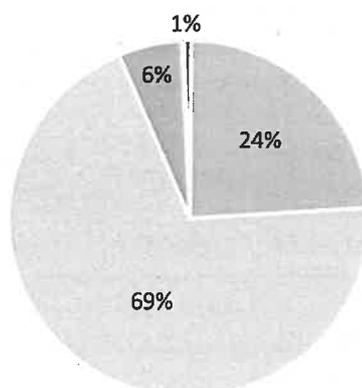
#### RECETTES



- Subventions d'investissement
- Dotations, fonds divers et réserves
- Autres immobilisations financières
- Produits des cessions d'immobilisations
- Opérations pour le compte de tiers

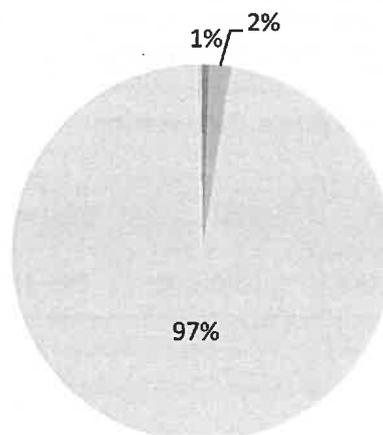
### DETAIL FONCTIONNEMENT (hors opérations d'ordre)

#### DEPENSES



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Dotations aux provisions

#### RECETTES



- Atténuations de charges
- Produits des services, du domaine et ventes divers
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels

## B – PRESENTATION ANALYTIQUE PAR ORIENTATION DE LA CHARTE (fonctionnement)

### 1° - Synthèse :

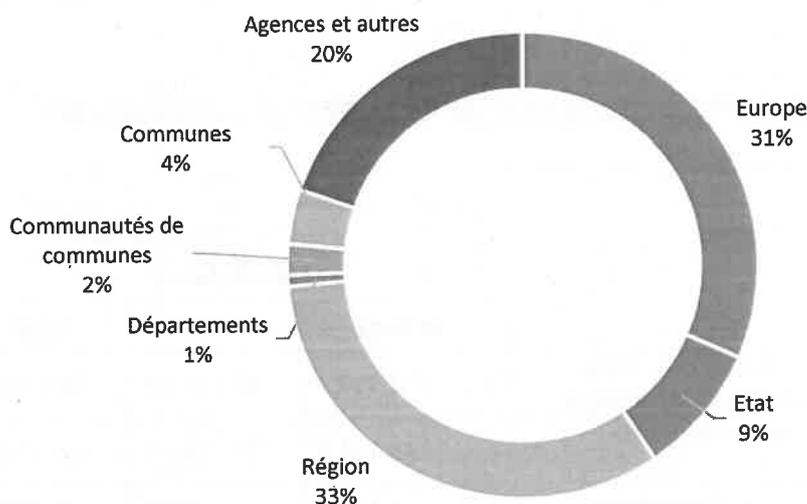
	Réalisé 2023			
	DEPENSES			RECETTES
	Actions	Poste	Total	Total
<b>Axe 1_Territoire à haute valeur patrimoniale, gérer l'espace en préservant les richesses patrimoniales</b>	215 722 €	566 218 €	781 940 €	531 986 €
O1_Préserver un haut niveau de richesse des milieux et espèces	148 151 €	351 597 €	499 748 €	350 134 €
O2_Accompagner la mutation des paysages	14 602 €	76 912 €	91 514 €	35 147 €
O3_Améliorer la gestion partagée de l'eau	41 564 €	101 835 €	143 399 €	117 176 €

O4_Connaître, sauvegarder et valoriser le patrimoine culturel	11 405 €	35 874 €	47 279 €	29 529 €
<b>Axe 2_Territoire en transition, valoriser les ressources en accompagnant les mutations de la société &amp; de son environnement</b>	<b>94 313 €</b>	<b>336 298 €</b>	<b>430 611 €</b>	<b>299 970 €</b>
O5_Stimuler la production et la valorisation des ressources locales	50 376 €	221 843 €	272 219 €	187 725 €
O6_Devenir un territoire à énergie positive	43 937 €	114 455 €	158 392 €	112 245 €
<b>Axe 3_Territoire participatif et ouvert sur l'extérieur, promouvoir et partager un territoire attractif et innovant</b>	<b>143 704 €</b>	<b>146 127 €</b>	<b>289 831 €</b>	<b>171 786 €</b>
O7_Transmettre les savoirs du territoire	55 396 €	81 438 €	136 834 €	165 870 €
O8_Assurer la cohésion des habitants et des acteurs du territoire	88 308 €	64 689 €	152 996 €	5 916 €
<b>Total</b>	<b>453 739 €</b>	<b>1 048 643 €</b>	<b>1 502 382 €</b>	<b>1 003 741 €</b>
Programme transversaux		66 423 €	66 423 €	15 326 €
<b>Total</b>	<b>453 739 €</b>	<b>1 115 066 €</b>	<b>1 568 805 €</b>	<b>1 019 068 €</b>

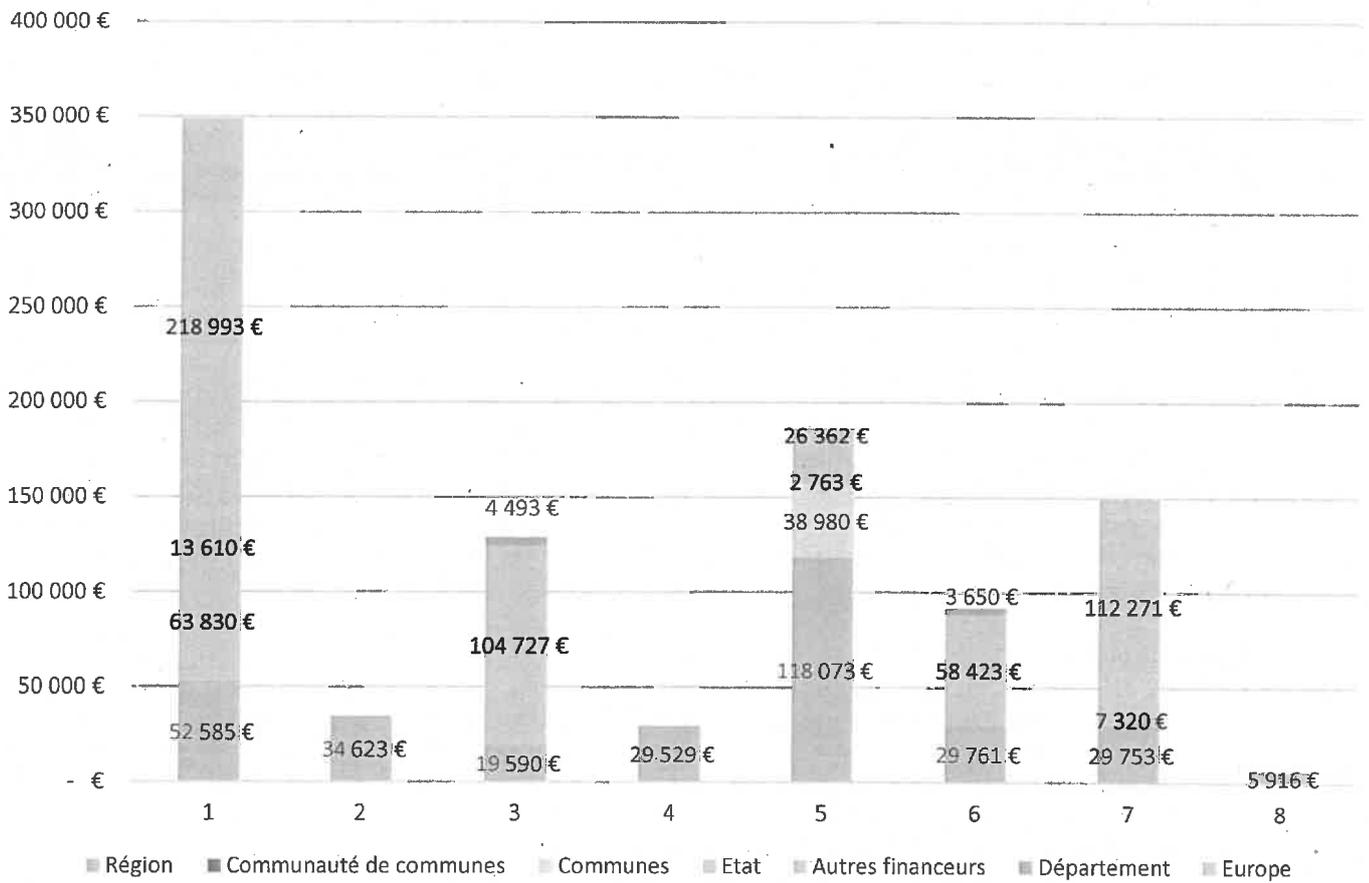
- Une partie des recettes 2023 (financeur Europe) proviennent de recettes régularisées et encaissées en 2023 mais qui concernent des projets antérieurs (elles n'avaient pas été rattachées en totalité à l'exercice de réalisation). Leur montant est de 76 639€

## 2° - Présentation des recettes : subvention

	Europe	Etat	Région	Départements	Communautés de communes	Communes	Agences et autres
<b>Réalisé 2023</b>	325 578 €	93 827 €	340 154 €	8 143 €	22 197 €	38 980 €	203 121 €



## Répartition des subventions par financeurs et par orientation



### 3° - Détail par orientation :

Il s'agit des dépenses réalisées ou engagées, ainsi que les recettes perçues ou rattachées à l'exercice. Les recettes perçues en 2023 peuvent correspondre à des actions réalisées sur les exercices antérieurs. Le taux de financement peut donc être supérieur à 100%.

#### Orientation 1 Préserver un haut niveau de richesse des milieux et espèces

ORIENTATION	DEPENSES	RECETTES	TAUX FINANCEMENT	POSTES (ETP)
O1_Préserver un haut niveau de richesse des milieux et espèces	499 748 €	350 134 €	70%	7,2

**Enjeux :** Conservation des richesses naturelles en particulier liées à la présence de zones humides (environ 15% de l'occupation du sol) constituant l'un des plus grands ensembles de tourbières et sources de têtes de bassin en France, de forêts de feuillus anciennes (9%), de landes à bruyères (situation relictuelle), et plus globalement une mosaïque de milieux naturels et semi-naturels qui permet le maintien (plus rarement la bonne santé) d'espèces à statuts de protection car en raréfaction à l'échelle régionale, nationale ou internationale (tous les reptiles, tous les amphibiens, tous les chiroptères, ...).

#### Moyens déployés :

- 7,2 ETP consacrés aux actions, aux services, conseils, assistance à maîtrise d'ouvrage des collectivités du territoire, mais aussi auprès des porteurs de projets privés,
- Dispositif Natura 2000 (14 sites sur le territoire, 11 en pilotage Pnr dont 8 animés en régie),
- Contrat territoriaux milieux aquatiques,
- Programmes agro-environnementaux (MAEc)
- Programme LIFE Wild Bees (abeilles sauvages)
- + Parcs (restauration de milieux, paysages, ...)
- Animation sur les Sites d'intérêt écologiques majeurs en particulier (SIEM), sur les périmètres N2000, mais plus globalement aux capacités de transmissions des enjeux et préconisations de chacun (paysage, urbanisme, Forêt, RICE, ...)

#### Objectifs définis par la Charte :

- Connaître et comprendre la biodiversité, suivre son évolution
- Préserver et restaurer les milieux et espèces associées

#### Réalisations 2023

- **Amélioration des connaissances**
  - Expérimentation d'acquisition de connaissance par prélèvements d'ADN (cible mollusques, poissons, écrevisses à la recherche de populations d'espèces en cours de disparition)
  - Conception du livret avifaune (vulgarisation de 15 ans d'acquisition de données par le Pnr) / organisation du concours prairies fleuries/animation divers publics/
- **Programme Natura 2000**
  - Campagne de contractualisations Natura 2000 (3 à 4 par an pour 30 à 150 000 €), études pastorales aux Monédières et aux Rochers de Clamouzat) et inventaires (chiroptères, poissons mollusques, communication)

- **Gestion des milieux**

- Travaux de restauration de milieux (exemple à Chavanac avec une conversion d'Epicéas dépérissant vers une pâture (coupe, pose de clôtures, ...))
- Campagne de contractualisation MAEc 2023 : 144 exploitations (budget pour des contrats de 5 ans d'environ 3,34 millions d'euros)

- **Espèces**

- Campagne de recensement des espèces d'abeille sauvage présentes sur le territoire
- Acquisition, installation / prêt de matériels de protection des troupeaux et kit d'effarouchement contre les grands prédateurs : 7 diagnostics d'exploitations réalisés, primo-détection (46 indices remontés en 2023), solidification du réseau d'entente (actuellement 24 structures intégrées et 25 contributeurs)

<b>ORIENTATION 1 : Préserver un haut niveau de richesse des milieux et espèces (détail)</b>					
<b>PROGRAMME</b>	<b>DETAIL DE L'ACTION</b>	<b>D/Action</b>	<b>D/Poste</b>	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Améliorer les connaissances	<b>Acquisition de connaissance</b> ▪ Etude sur les chiroptères	28 200 €	4 778 €	38 991 €	16 820 €
	<b>Porter à connaissance</b> ▪ Livret suivi avifaune	6 013 €			
Programme N2000	<b>N2000 tous sites</b> ▪ Poste ▪ Prestation d'animation des sites, diagnostic pastoral, formation et analyse de données	75 534 €	177 697 €	253 231 €	73 281 €
Gestion des milieux	<b>Forêts anciennes</b> ▪ Poste ▪ contribution IPAMAC	1 169 €	1 860 €	3 029 €	61 222 €
	<b>Réseau de SIEM</b> ▪ Poste ▪ Prestation d'Inventaire	19 263 €	21 416 €	40 679 €	18 468 €
	<b>Pastoralisme / agroécologie</b> ▪ Versement d'une subvention, réunions ▪ Poste	6 212 €	12 782 €	18 994 €	- €
	<b>Plantons des haies</b> ▪ Poste	168 €	5 781 €	5 949 €	780 €
	<b>PAEC campagne 2023</b> ▪ Poste	110 €	44 937 €	45 047 €	80 885 €
Espèces	<b>Projet LIFE WildBEEZ</b> ▪ Poste ▪ Acquisition de matériel de terrain, travaux pour favoriser les pollinisateurs sauvages, Accompagner un changement des pratiques dans les communes volontaires, développement mélange de graines, animation classe parc	4 109 €	41 150 €	45 259 €	62 665 €

	<b>Pie Grièche</b>		899 €	899 €	
	▪ Poste				
	<b>Surveillance faune sauvage</b>				
	▪ Poste				
	▪ Développement outil web/application - prévenance éleveurs et réseau entente	7 373 €	40 296 €	47 669 €	36 013 €
<b>TOTAL</b>		<b>148 151 €</b>	<b>351 596 €</b>	<b>499 747 €</b>	<b>350 134 €</b>

## Orientation 2 Accompagner la mutation des paysages

ORIENTATION	DEPENSES	RECETTES	TAUX FINANCEMENT	POSTES (ETP)
<b>O2_Accompagner la mutation des paysages</b>	<b>91 514 €</b>	<b>35 147 €</b>	<b>38%</b>	<b>1,8</b>

**Enjeux :** les paysages du PNR ML sont les fruits de mutations profondes récentes et correspondent à une imbrication étroite entre des espaces agro-pastoraux et une trame dense de plantation forestière. Une mosaïque complexe qui favorise une grande diversité d'ambiances. Des mutations fortes, très dynamiques encore aujourd'hui. La connaissance des Paysages pour apprécier, améliorer et construire le cadre de vie d'aujourd'hui et demain sont la clé de voute de l'action du Parc.

### Moyens déployés:

- 1,8 ETP consacrés aux services, conseils, assistance) à maîtrise d'ouvrage des collectivités du territoire, mais aussi auprès des porteurs de projets privés
- Etudes paysagères, proposition d'aménagements, accompagnement de projets communaux
- Animation et Alimentation de l'interface Observatoire Photographique du Paysage
- Programme « Aménager les cours d'école »
- Programme Habiter mieux les bourgs (Etudes en régie Pnr)
- Projets Tuteurés avec L'université de Lyon II (groupe de 5 étudiants en Géographie) et avec l'Ecole d'architecture de Clermont (25 étudiants sur 3 Villes Portes en simultané)
- Les + Parc Amélioration paysagère

### Objectifs définis par la Charte :

- Approfondir et partager la connaissance des paysages, accompagner leur mutation, préserver les paysages emblématiques
- Promouvoir un urbanisme de qualité mettant en valeur le patrimoine local et favorisant le lien social

### Réalisations 2023

- **Paysage**
  - Edition de documents de communication : plaquette « lecture du paysage », plaquette de présentation de l'observatoire photographique des paysages, mise en œuvre d'une exposition photographique à Crocq (en lien avec l'observatoire photographique du paysage), conférence lors de journée sur le Paysage (réseau Nouvelle Aquitaine auprès des élus et techniciens)

- Lancement d'une étude sur les grandes étapes de l'évolution du paysage (fin prévue en 2024)
  - Etude (stage) sur les perceptions du paysage depuis les grandes voiries (expérimentation d'approche pour créer des cônes de visions).
  - Construction d'une résidence d'artistes « Paysage et bien commun » au CIAP de Vassivière (réalisation prévue sur 2024/2025)
  - Les + Parcs : accompagnements et subventions accordées pour Nedde et Faux la Montagne pour des aménagements urbains et paysagers.
- **Urbanisme**
    - Accompagner les collectivités dans l'écriture ou la révision des documents d'urbanismes (Personne Publique Associée et avis formalisés) : Treignac, Chamberet, CC Haute-Corrèze Communauté et Ventadour Egletons Ménédières, Tulle Agglo.
    - Accompagner les porteurs de projets (privés, particuliers) : en moyenne 10 à 15 sollicitations en matière d'urbanisme et d'intégration paysagère (permis de construire, projets agricoles, ...).
    - Etudes de bourgs : réalisation sur Pigerolles et analyse de faisabilité à Faux la Montagne.
    - Accompagnement / conseil auprès de la Croisille sur Briançonnais, Augne, Felletin, Treignac, Pradines, Peyrelevade
    - Travaux (prise en charge) de création de verger et d'aménagement d'espace public à La Courtine
    - Projet tuteuré « les bourgs en 2050 » auprès de Felletin, Treignac et Eymoutiers (Ecole d'architecture avec 25 étudiants par bourg encadrés par le Pnr)
    - Accompagnement des cours d'écoles : Crocq, Meymac, Saint Etienne aux Clos, Peyrat le Château et Eymoutiers, Faux la Montagne (en cours)

<b>ORIENTATION 2 : Accompagner la mutation des paysages (détail)</b>					
<b>DETAIL DE L'ACTION</b>		<b>D/Action</b>	<b>D/Poste</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Connaissance et sensibilisation au cadre de vie	<b>Observatoire du Paysage</b> ▪ Achat petits matériels, prestation ▪ Poste	1 017 €	19 606 €	20 623 €	16 403 €
Préservation et valorisation paysage	<b>Valorisation du Paysage</b> ▪ Conception et mise en place de signalétique ▪ Poste	4 325 €	25 864 €	30 189 €	
Urbanisme	<b>Etude de bourg (MOA Parc, marché de prestation à BC)</b> ▪ Etude des communes de Combressol, Pigerolles	5 737 €	31 442 €	40 703 €	18 745 €
	<b>Atelier d'Urbanisme Rural AUR</b> ▪ Sensibilisation, formation à l'urbanisme durable, accompagnement de projet d'aménagement	3 524 €			
	<b>Animation</b> ▪ Poste				
<b>TOTAL</b>		<b>14 603 €</b>	<b>76 912 €</b>	<b>91 515 €</b>	<b>35 147 €</b>

### Orientation 3 : Améliorer la gestion partagée de l'eau

<b>ORIENTATION</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>TAUX FINANCEMENT</b>	<b>POSTES (ETP)</b>
<b>O3_Améliorer la gestion partagée de l'eau</b>	<b>143 399 €</b>	<b>117 176 €</b>	<b>82%</b>	<b>2,5</b>

**Enjeux :** les écosystèmes et l'organisation de la vie sur le territoire sont intimement liés à l'eau (patrimoine bâti, toponymie, paysages, répartition des espèces et des habitats naturels). En tête de deux bassins versants, le territoire concentre des enjeux (sources de nombreux services écosystémiques, valeur de refuges pour les espèces, régulation des débits, autoépuration importante, ...) et des responsabilités locales et pour l'aval. Les enjeux sont la préservation de ces milieux support de vie et des usages associés, et une réponse importante aux objectifs européens de bon état écologique des bassins hydrographiques.

#### Moyens déployés :

- 2.5 ETP consacrés aux services, conseils, assistance à maîtrise d'ouvrage des collectivités du territoire, mais aussi auprès des porteurs de projets privés (travaux eau et forêt, étangs, seuils en rivière, zone humide, ...),
- Pilotage de 2 contrats territoriaux milieux aquatiques (orchestration de 35 structures différentes maîtres d'ouvrage sur les bassins Vienne et Chavanon). Coordination des suivis et de l'évaluation sur un 3<sup>ème</sup> contrat sur la Creuse amont.

- Création et animation d'un outil de suivis « OCHARY » des actions sur l'eau (diagnostics, programmations, suivis financiers et technique en ligne).
- Portage de la déclinaison française du programme européen « Horizon Europe » qui vise à mesurer les effets de solutions dites « fondées sur la nature » pour atténuer l'effet du dérèglement climatique et adapter les territoires (portage en partenariat avec l'Etablissement public du bassin de la Vienne et le Syndicat D'aménagement du bassin de la Vienne). Programme visant à dé-drainer des zones humides, retirer des plantations résineuses de zones humides et bords de cours d'eau, supprimer des étangs sans usages.
- Les + Parc Ressource en eau et Restauration de milieux naturels
- Construction d'un programme d'économies d'eau.

#### **Objectifs définis par la charte :**

- Assurer une gestion cohérente et intégrée des eaux (améliorer la connaissance, suivre la qualité des eaux et des milieux, atteindre un bon état écologique)
- Préserver la qualité de l'eau

#### **Réalisations 2023 :**

- **Contrats territoriaux des milieux aquatiques**
  - Assurer l'organisation de la gouvernance des outils contractuels (Commissions techniques par domaines d'activités type forêt, suivis, agriculture, étang, .... comité scientifique, comité technique, comité de pilotage).
  - Construire, organiser, partager et animer les programmes d'actions appuyés sur des diagnostics de terrain en particulier en 2023 sur le périmètre du bassin de la Vienne (signature du contrat 3<sup>ème</sup> mouture en janvier 2024 à Nedde).
  - Achèvement (fin 2023) de l'étude continuité écologique sur 2 seuils privés dans le périmètre du monument historique du Château de Nedde) – *Attente de positionnement du propriétaire pour suite à donner.*
  - Pilotage de la création du collectif agricole du Chavanon visant à construire les réponses collégiales et complémentaires entre structures auprès des exploitants agricoles. Focus sur l'entretien des ripisylve et valorisation agricole.
  - Portage des opérations de communication institutionnelle du contrat Chavanon
  - Portage des opérations de suivis et d'évaluation des 3 contrats (création, analyses des données sur l'eau et les milieux physiques pour alimenter l'évaluation visant à mesurer l'efficience et l'efficacité des contrats).
  - Organisation et prise en charge de l'échanges interclasses (CM1/CM2) entre l'école de Felletin et une école des Landes de Gascogne dans le cadre du Label Rivières Sauvages Gioune et Pic (label porté par le Département de la Creuse).
  - Construction du programme Horizon Europe : commande publique de matériels de suivis (piézomètres, mesures de niveau d'eau et de débit, sondes températures, ...) et conventionnement avec les propriétaires bénéficiaires des opérations (effacement de plans d'eau auprès de 3 particuliers – restauration de tourbière auprès du Conservatoire d'espaces naturels).

ORIENTATION 3 : Améliorer la gestion partagée de l'eau (détail)					
PROGRAMME	DETAIL DE L'ACTION	D/Action	D/Poste	DEPENSES	RECETTES
Contrats territoriaux des milieux aquatiques	<b>Chavanon en action</b> ▪ Poste ▪ Prestation de suivi physico-chimiques, frais de communication, accompagnement collectif du volet agricole	23 603 €	30 882 €	54 485 €	50 692 €
	<b>Creuse amont</b> ▪ Poste	349 €	12 012 €	12 362 €	19 835 €
	<b>Sources en action</b> ▪ Poste ▪ Etude continuité écologique	13 256 €	43 525 €	56 781 €	45 682 €
	<b>Label rivières sauvages</b> ▪ Echanges groupes scolaires	4 234 €	1 876 €	6 110 €	966 €
	<b>Horizon Europe</b> ▪ Poste	122 €	13 541 €	13 663 €	
<b>TOTAL</b>		<b>41 564 €</b>	<b>101 835 €</b>	<b>143 399 €</b>	<b>117 176 €</b>

#### Orientation 4 : Connaître, sauvegarder et valoriser le patrimoine culturel

ORIENTATION	DEPENSES	RECETTES	TAUX FINANCEMENT	POSTES (ETP)
<b>O4_Connaître, sauvegarder et valoriser le patrimoine culturel</b>	<b>47 279 €</b>	<b>29 529 €</b>	<b>62%</b>	<b>1</b>

**Enjeux** : les patrimoines bâtis, immatériels comme les savoir-faire, linguistique, participent à la prise de conscience collective des identités – en ce sens ils représentent un outil fort pour asseoir la préservation et l'amélioration des valeurs et atouts à la genèse du label PNR. A l'image de la biodiversité, ces patrimoines sont insidieusement érodés au fil du temps. Connaître, sauvegarder, valoriser pour au bout du compte, prendre plaisir à habiter le territoire et accueillir.

#### Moyens déployés :

- 1 ETP consacré aux services, conseils, assistance à maîtrise d'ouvrage des collectivités du territoire, mais aussi auprès des porteurs de projets privés et porter des actions et programmes visant à partager les efforts de connaissances et de préservation voire de restauration.
- Des partenariats forts avec la Fondation du Patrimoine, avec les autres Pnr (Région et IPAMAC), avec le CIAP de Vassivière, la Cité internationale de la tapisserie d'Aubusson, le Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin, Institut d'Etude Occitane, ...
- Des programmes lisibles sur le territoire (stables dans le temps) : Pierres sèches et chantiers Ecoles, les Veillées Occitanes, ...
- Des collaborations toujours plus fortes via des programmes sur d'autres enjeux du Pnr (RICE, Paysages, Forêt, Tourisme, ...)

### Objectifs définis par la Charte :

- Sauvegarder le patrimoine (amélioration des connaissances, restauration et valorisation du patrimoine bâti)
- Conserver la langue occitane (promotion de la culture et de la langue occitanes)

### Réalisations 2023 :

- **Patrimoine et savoir-faire**
  - Savoir-faire Pierre sèche : continuation du programme annuel (depuis 2017) : stage en mai et septembre sur 10 jours et 4 chantiers à Peyrat le Château, Chavanat, Felletin, Gentioux-Pigerolles (74 stagiaires différents en 2023).
  - Construction d'un programme pluriannuel sur la pierre sèche en correspondance avec la création du Campus des Métiers (Felletin) : projet partenarial déposé mi-2024.
  - Animer le dispositif de restauration et valorisation du patrimoine bâti remarquable via le + Parc du même nom : Relance du dispositif via une communication forte mi-2023 pour 11 co-construction de projet de restauration, pour 7 dossiers validés, 1 seul déposé complet (Faux la Montagne) pour 10300 € de travaux éligibles. Les autres dossiers seront présentés complets en 2024.  
Soldes financiers traités par le PNR de 7 dossiers des années passés : Treignac, Peret Bel Air, Chavanat, Mansat la Courrière, Peyrelevade, Basville, Peyrat le Chateau
- **Occitan**
  - Programme culturel : en partenariat avec la Scène nationale d'Aubusson

ORIENTATION 4 : Connaître, sauvegarder et valoriser le patrimoine culturel (détail)					
PROGRAMME	DETAIL DE L'ACTION	D/Action	D/Poste	DEPENSES	RECETTES
Patrimoine et savoir-faire	<b>Stage savoir-faire pierre sèche</b> ▪ Achat de matériaux, terrassement et frais de formation, organisation de conférences	9 154 €		9 154 €	29 058 €
	<b>Partenariat Fondation du patrimoine</b> ▪ Adhésion à la Fondation du Patrimoine et versement de subventions	1 000 €		1 000 €	
	<b>Animation</b> ▪ Poste		28 756 €	28 756 €	
Occitan	<b>Volet Occitan/RICE</b> ▪ Organisation de veillées ▪ Poste	1 250 €	7 119 €	8 369 €	471 €
<b>TOTAL</b>		<b>11 405 €</b>	<b>35 874 €</b>	<b>47 279 €</b>	<b>29 529 €</b>

## Orientation 5 : Stimuler la production et la valorisation des ressources locales

ORIENTATION	DEPENSES	RECETTES	TAUX FINANCEMENT	POSTES (ETP)
O5_Stimuler la production et la valorisation des ressources locales	272 219 €	187 725 €	69%	4,8

**Enjeux :** Les métamorphoses profondes du territoire au XX<sup>ème</sup> siècle ont modifié l'organisation de la vie, des villages, des paysages, de la biodiversité et de l'économie. Elles se poursuivent encore avec une mise en évidence désormais largement partagée de l'effondrement du nombre d'exploitations avec l'augmentation en miroir de la taille des fermes. Les difficultés pour transmettre ces outils de production s'intensifient dans un contexte de crise agricole. Le partage de l'espace agricole avec l'espace sylvicole semble se stabiliser depuis une décennie environ, mais doit rester sous surveillance, de même que la bonne complémentarité entre les milieux remarquables type landes et les activités de production. Les enjeux sont donc i) d'assurer la stabilité de l'espace agricole et sylvicole en respect des milieux naturels, ii) de maintenir l'activité agricole et sylvicole en favorisant l'accès aux terres agricoles en particulier iii) de maintenir et créer des productions adaptées au territoire (bois et produits agricoles), créatrice de valeurs ajoutées (transformation, distribution, consommation locales), iv) de développer la notion de territoire ressource de bois v) de concilier les acteurs et usagers des espaces semi-naturels productifs en conciliant l'ensemble des enjeux précités.

**Moyens déployés :** 4,8 ETP consacrés aux services, conseils, assistance à maîtrise d'ouvrage des collectivités du territoire, mais aussi auprès des porteurs de projets privés ; au portage de la stratégie agricole et sylvicole du Parc

- Portage et animation des actions de valorisation de produits agricoles (Marques Valeurs Parcs Hébergement et productions agricoles), création de malles pédagogiques aux marqués Hébergeurs
- Animation des « Milieux Ouverts Herbacés » : programme porté par l'IPAMAC visant à compléter les dispositifs d'accompagnements de type MAEc (travaux sur les haies, actions en agroécologie, ...)
- Portage d'un programme inter-Parc pour la valorisation des myrtilles sauvages (programme spécifique dans le cadre de la valorisation des filières de productions agricoles émergentes ou oubliées)
- Animation des réseaux agricoles et sylvicoles (propriétaires, élus, socio-professionnels, marqués, ...)
- Partenariats structurants pour la création/mise à disposition d'outils (type Vigifoncier avec la SAFER)
- Portage et animation de la Charte Forestière de territoire (36 structures signataires pour 38 mesures clés)
- Animer le dispositif OPAFE (Opération programmée d'amélioration forestière et environnementale)
- Valorisation touristique du territoire (communication, bourses aux documents auprès des OT, hébergeurs, restaurateurs (sets de tables, cartes touristiques, salons touristiques, topoguides)
- Création d'offres d'itinérances (tourisme) à l'échelle inter-Parcs Massif Central, inter-Parc Nouvelle Aquitaine, pour tous les publics ou les publics cibles type malvoyants).  
Exemple : itinérance bivouac

### Objectifs définis par la charte :

- Développer une agriculture innovante valorisant au mieux et de façon équilibrée les ressources naturelles

- Gérer la forêt en valorisant les ressources tout en intégrant les enjeux environnementaux et sociétaux
- Développer une offre touristique durable
- Promouvoir l'économie sociale et solidaire

#### Réalisations 2023 :

- **Agriculture, alimentation**
  - Montage du programme de recherche inter Parc pour les modalités de gestion de la Myrtille sauvage permettant une ressource économique (démarrage fin 2023/début 2024)
  - Animer le nouveau cahier des charges Marque Viande Ovine et Bovine (projet de 4 marqué d'ici fin 2024)
  - Lancer le premier concours général agricole (ancien concours Prairies Fleuries) en local
  - Mise en œuvre des actions de l'AMI Foncier : établir un conventionnement avec la SAFER (2024), créer l'accessibilité et l'usage de l'outil Vigifoncier par les collectivités (prévision courant 2024), accompagner les collectivités dans leurs projets (La Villedieu et Meymac en particulier)
- **Forêt, bois**
  - 3ème édition du concours Sylvotrophée ( finalement reporté à 2024)
  - Animation de la Charte Forestière de Territoire : mettre en œuvre les relations partenariales favorables à la réussite des mesures de la Charte - mettre en œuvre les opérations prévues à la charge du PNR (communication en 2023/2024 : kakémonos, fascicule de vulgarisation de la Charte)
- **Tourisme**
  - Marquage de nouveaux hébergeurs et création de malles pédagogiques
  - Animation de Rando Millevaches (alimentation de l'interface Web, création de contenu, orchestration des acteurs et pratiquants)
  - Création d'une mallette éco-événements (sport de pleine nature, événementiel touristique)
  - Finalisation du concept Parc Attitude (Région Nouvelle Aquitaine) : inauguration en septembre 2023 à Eymoutiers
  - Préparation du lancement d'une étude de conception d'un modèle de bivouac 'simple, robuste, peu coûteux' (lancement en 2024)
  - Participation courantes aux manifestations : salon, événements (stands/animations), accompagnements des porteurs de projets, avis réglementaires aux activités de sports de pleine nature)
  - Réflexion et construction du futur aménagement du site de la Maison du Parc : vitrine du territoire, ses enjeux, ses joyaux (création des expérimentations de circuits handicaps, supports aux déficients visuels) : lancement des opérations en 2024

**ORIENTATION 5 : Stimuler la production et la valorisation des ressources locales (détail)**

PROGRAMME	DETAIL DE L'ACTION	D/Action	D/Poste	DEPENSES	RECETTES
Agriculture/ Alimentation	<b>Myrtille sauvage</b> ▪ Poste ▪ suivi phase de test et adaptation au protocole expérimental	4 011 €	8 870 €	12 881 €	1 324 €
	<b>Développement filière sarrasin</b> ▪ Poste	130 €	9 175 €	9 305 €	8 225 €
	<b>Accompagnement agriculture, alimentation</b> ▪ réunion, communication	1 020 €		1 020 €	25 754 €
	<b>Valorisation des produits</b> ▪ Poste ▪ Communication des marqués, présentoirs nouveaux marqués	342 €	5 854 €	6 195 €	8 799 €
	<b>Foncier-installation</b> ▪ Accueil projet tutoré étudiant, voyage d'étude en Ardèche ▪ Poste	3 033 €	22 642 €	25 675 €	1 612 €
Forêt/Bois	<b>Stratégie Forêt Bois (dont renouvellement CFT)</b> ▪ Poste	5 983 €	80 223 €	86 206 €	65 153 €
	<b>Charte forestière 2021-2027</b> ▪ Frais de communication, conception d'un livret				
Tourisme	<b>Rando-Millevaches</b> ▪ Poste ▪ Montage de vidéos	6 259 €	38 165 €	44 424 €	47 303 €
	<b>Partenariat-réseaux Tourisme</b> ▪ Adhésion-formation MONA, achat mallette éco-événement, versement de subventions pour des manifestations éco-responsables	9 481 €		9 481 €	29 556 €
	<b>Itinérance adapté</b> ▪ Projet IPAMAC	9 053 €		9 053 €	
	<b>Aires de bivouac</b> ▪ travaux aménagement	710 €	56 913 €	710 €	
	<b>Marque Valeur Parc-Hébergement</b> ▪ Achat de matériels (équipement, malles, plaque), journée technique animation réseau	3 761 €		3 761 €	
	<b>Promotion du Territoire</b>				

	▪ Impression carte touristique, livret fête de l'écotourisme, salon du randonneur	6 593 €		6 593 €	
	<b>Animation</b> ▪ Poste			56 913 €	
<b>TOTAL</b>		<b>50 376 €</b>	<b>221 843 €</b>	<b>272 219 €</b>	<b>187 725 €</b>

### Orientation 6 : Devenir un territoire à énergie positive

ORIENTATION	DEPENSES	RECETTES	TAUX FINANCEMENT	POSTES (ETP)
O6_Devenir un territoire à énergie positive	158 392 €	112 245 €	71%	3

**Enjeux :** le dérèglement climatique est devenu rapidement le sujet de préoccupation majeur dont l'influence sur l'ensemble des enjeux reste difficilement mesurable en termes d'intensité et de profondeur des effets. L'enjeu des transitions énergétiques, l'atténuation et l'adaptation aux évolutions actuelles en créant les perspectives pour demain est de plus en plus fort. Pour cela, il est nécessaire d'accentuer les prises de consciences, créer l'engouement à l'action positive, individuellement et collectivement.

#### Moyens déployés :

- 3 ETP pour créer et animer des programmes visant à mettre en mouvement les initiatives multiples, ou en créer des nouvelles dans tous les domaines d'activités du Pnr.
- Participer à la construction des stratégies supra (départementales, régionales, nationales) et assurer les bonnes articulations avec les singularités et spécificités locales.
- Animer et défendre la stratégie ENR du PNR (délibération du comité syndical en 2021) tout en veillant à sa bonne adéquation aux enjeux et actualités (géopolitiques internationales aux situations locales)
- Animer le programme ADAPT (programme 2022-2024) et construire ses perspectives (actions foncières, agricoles, urbanisme, commandes groupées, animations et communications).
- Animer le dispositif Les + Parc Construction Bois
- Animer le programme AVELO2 visant en particulier à co-construire le Schéma local des Mobilités Douces et Actives (finalisation juillet 2024) et projeter le territoire sur des perspectives plus décarbonnées.
- Animer la Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE), support fédérateur pour mettre en lumière les enjeux, mais aussi générer des actions efficaces sur la pollution lumineuse ;

#### Objectifs définis par la charte :

- Activer les potentiels d'économie par la sobriété et l'efficacité énergétique
- Consommer et produire autrement l'énergie

#### Réalisations 2023 :

- **Plan climat énergie territorial**
  - Réaliser en continu l'évaluation de la RICE (campagne de mesure, animation des veilleurs d'Etoiles, suivis des opérations sur l'éclairage)
  - Créer et animer des événements de vulgarisation et de sensibilisation aux faisabilités de transition positive : conférences, programme des Défis de la transition à Treignac et Eymoutiers en 2023, animation des fresques du Climat,

devenir formateur pour les « Ateliers 2 tonnes » (ou comment réussir des émissions minimales de CO2 sans sacrifices)

- Achever les livraisons des commandes groupées de citernes d'eau

- **Energies renouvelables**

- Rédiger un cahier des charges d'étude de structures de bâtiment pour favoriser l'implantation de panneaux photovoltaïques (objectif phare de la stratégie ENR du Parc).
- Organiser les commandes publiques de panneaux photovoltaïques (kits d'autoconsommation).

- **Mobilité**

- Lancer le programme AVELO2 (objectif 2023 de finalisation du diagnostic, amplifier les relations partenariales, et engager les définitions des enjeux (livraison du Schéma prévue mi-2024).
- Lancer le renouvellement partiel du Parc de vélos électriques du Parc (10 renouvellements)

<b>ORIENTATION 6 : Devenir un territoire à énergie positive (détail)</b>					
<b>PROGRAMME</b>	<b>DETAIL DE L'ACTION</b>	<b>D/Action</b>	<b>D/Poste</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Plan Climat Energie territorial	<b>RICE</b> ▪ Poste ▪ Frais de communication et acquisition de matériels observatoire mobile	8 420 €			
	<b>Programme adaptation au changement climatique</b> ▪ Poste ▪ Frais liés au défi de la transition, animation fresque du climat, commande groupée de récupérateurs d'eau pluviale	5 763 €	63 858 €	78 042 €	51 313 €
Energies Renouvelables (ENR)	<b>Stratégie ENR</b> ▪ Poste		17 611 €	17 611 €	15 392 €
Mobilité	<b>Volet mobilité "du jus dans les pédales"</b> ▪ Formation entretien VAE	3 597 €	32 986 €	36 583 €	45 540 €
	<b>Projets mobilité</b> ▪ Achat de 10 VAE pour revente à la Communauté de communes des Portes de Vassivière ▪ Poste	26 157 €		26 157 €	
<b>TOTAL</b>		<b>43 937 €</b>	<b>114 455 €</b>	<b>158 392 €</b>	<b>112 245 €</b>

## Orientation 7 : Transmettre les savoirs du territoire

ORIENTATION	DÉPENSES	RECETTES	TAUX FINANCEMENT	POSTES (ETP)
O7_Transmettre les savoirs du territoire	136 834 €	165 870 €	121 %	2,4

### Enjeux :

La cohésion et l'engouement à protéger et valoriser un territoire passe par la connaissance, le partage, la compréhension collective des enjeux et des valeurs (culturelles, sociales ...) qui le constituent. Traditionnellement, les enjeux pédagogiques et de sensibilisation sont orientés majoritairement sur les publics scolaires. Le PNR a historiquement répondu de cette tradition en allouant une importante force de frappe au programme éducatif scolaire et en dédiant une partie de ces efforts au grand public sur la saison estivale. 2023, marque un tournant majeur dans l'approche du Parc pour mixer davantage les publics cibles répondant du fait que chacun est en capacité d'agir pour son territoire. Les enfants demain, les adultes tout de suite.

### Moyens déployés :

2,4 ETP. En 2023, les temps de travail ont augmenté dans le courant de l'année avec la création d'un poste supplémentaire. Entre 2022 et 2024, les temps de travail sur les enjeux de transmission sont passés de 1 à 2,4 équivalents temps plein.

### Objectifs définis par la charte :

- Agir pour l'éducation au territoire (programme éducatif territorial, réseau des sites d'interprétation)
- Transmettre les connaissances et les savoir-faire par la formation

### Réalisations 2023 :

- Classes Parc
  - Programme scolaire 2023-2024
  - Accueil d'élèves du PNR des Landes de Gascogne avec les classes primaires de Felletin dans le cadre du projet Rivières Sauvages (porté par le Département de la Creuse) : prises en charge de la logistique et des animations liées aux échanges scolaires
- Grand public
  - Poursuivre les dispositifs d'accueil et d'animations de la saison estivale (les mardis du Parc, agent d'accueil 6 jours sur 7), ouverture de l'aire de bivouac, les vendredis du ciel étoilé, ...) – assurer la logistique de vente de produits à la maisonnette.
  - Construire un programme d'animations 2023/2024 en régie en étoffant une offre permettant de répondre aux sollicitations (écoles, collectivités, associations) et permettant de proposer des approches multi-enjeux et multi-acteurs en simultanée (sur le principe des Défis de la Transition).
  - Acquisition de matériels pédagogiques (kits empreintes, nécessaire à la création de jeux, de supports d'animations, ...).
  - Finalisation des créations et prise en charge de support d'interprétation et de panneautage (Hêtre en Forêt à Nedde notamment), renouvellement des dispositifs et balisage de sentiers d'interprétation vétustes.
  - Rédiger les Cahier des charges de la refonte du schéma d'interprétation du Parc.
  - Mettre en œuvre les Cycles de Conférences du Parc (« La banalisation des milieux aquatiques » et « le pastoralisme » en 2023 sur les 4 villes Portes du Parc).

ORIENTATION 7 : Transmettre les savoirs du territoire (détail)					
PROGRAMME	DETAIL DE L'ACTION	D/Action	D/Poste	DEPENSES	RECETTES
	<b>Classe parc</b> ▪ Poste ▪ Prestations d'animation des classes parc	25 858 €	12 465 €	38 323 €	16 745 €
Grand public	<b>Programme animation</b> ▪ Poste ▪ Prestations d'animations	14 952 €			
	<b>Support et outils pédagogiques</b> ▪ Création et impression d'affiches faune/flore, carnet de sortie découverte	5 478 €			
	<b>Maison du Parc - outil de découverte du territoire</b> ▪ Poste ▪ Achat d'une malle et jeux pédagogiques ▪ Achat de marchandises pour point de vente et divers matériels ▪ Entretien sentiers de randonnée, ▪ Refonte Terra Aventura ▪ Aménagement et entretien du jardin	8 724 €	68 973 €	98 512 €	149 125 €
	<b>Rénovation Four à pain</b> ▪ Etude et travaux de rénovation du four à pain pour accueillir le public et achat d'équipement de scénographie	385 €			
<b>TOTAL</b>		<b>55 396 €</b>	<b>81 438 €</b>	<b>136 835 €</b>	<b>165 870 €</b>

### Orientation 8 : Assurer la cohésion des habitants et des acteurs du territoire

ORIENTATION	DEPENSES	RECETTES	TAUX FINANCEMENT	POSTES (ETP)
O8_Assurer la cohésion des habitants et des acteurs du territoire	152 996 €	5 916 €	4%	1,5

#### Enjeux :

Le développement culturel a été un axe fort de la 1<sup>ère</sup> Charte du Parc comme support à l'attractivité, au lien social, à l'identification au territoire et donc comme moteur à la fierté d'en défendre les atouts. Les patrimoines identitaires (spécifiques et singuliers au territoire), de l'occitan aux savoir-faire sont un catalyseur aux transmissions entre générations mais aussi dédiés aux nouveaux habitants du PNR pour améliorer le faire ensemble. Dans la même optique, la communication à tous et pour tous au service de l'ensemble des enjeux du territoire est un outil fort au portage du label et de la charte du Parc.

#### Moyens déployés :

- o 1 temps plein et demi est consacré aux actions de communication, de valorisation du patrimoine culturel. L'action d'évaluation de la Charte intègre cette orientation pour analyser finement la mise en œuvre de l'ensemble de la charte de Parc.

- o Organiser les partenariats locaux (radio Vassivière, télé Millevaches, l'Institut d'Etudes Occitane, info Limousin, presse locale, Offices de tourisme...)
- o Créer les outils de la transmission, les animer : site Internet, journal du Parc, Echo du Parc, ...
- o Créer et animer des dispositifs diversifiés pour organiser et créer des liens sociaux et des coopérations (concours photos, fascicule technique ciblé, ciné-débat, ...)
- o Animer les réseaux locaux et nationaux (réseaux sociaux au réseau de la Fédération des PNR)

**Objectifs définis par la charte :**

- Renforcer la cohésion par la culture
- Développer les coopérations

**Réalisations 2023 :**

- Culture
  - o Créer des partenariats culturels (Scènes nationales d'Aubusson, associations locales...), organisation de spectacles (Martine Tarot par exemple en 2023)
- Communication
  - o Edition de 3 « journal du Parc »
  - o Soutien financier de fonctionnement à plusieurs structures locales structurant l'information et le partage (radio, presse, associations culturelles, ...)
  - o Objets promotionnels sets de tables, vidéos de valorisation et de témoignages, ...
  - o Organiser la présence du Parc sur divers événements (stands, manifestations, ...)
  - o Orchestration de la refonte du site du Parc (finalisation 2024)
  - o Organisation du concours photo annuel.

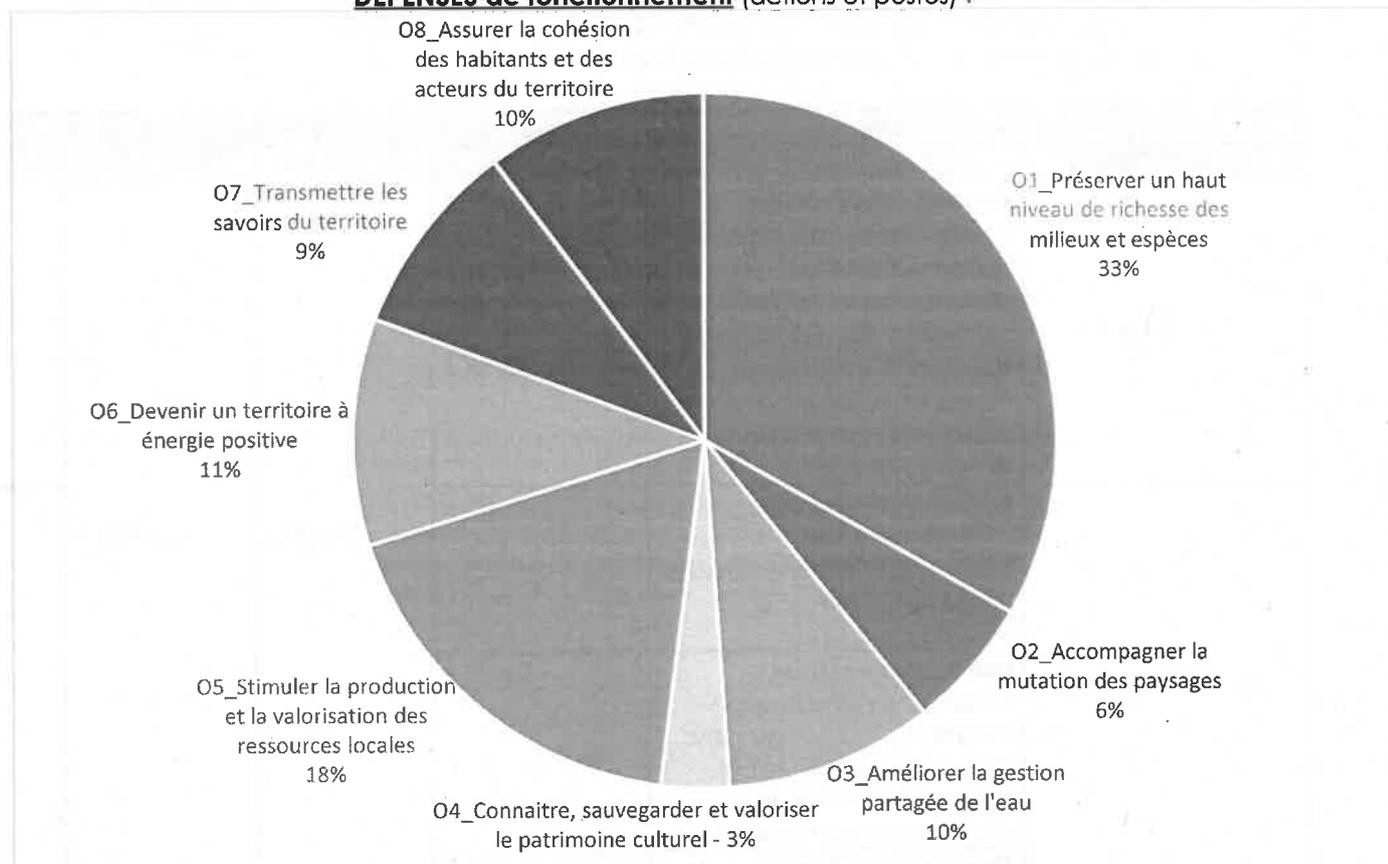
<b>ORIENTATION 8 : Assurer la cohésion des habitants et des acteurs du territoire (détail)</b>					
<b>PROGRAMME</b>	<b>DETAIL DE L'ACTION</b>	<b>D/Action</b>	<b>D/Poste</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Culture	<b>Partenariat-réseaux</b> ▪ Partenariat Info Limousin, scène nationale d'Aubusson et versement de subventions diverses	3 427 €			346 €
	<b>Volet culture/RICE</b> ▪ Frais de résidence d'artiste et acquisition d'une œuvre d'art	3 958 €			
Communication	<b>Partenariat-réseaux</b> ▪ Versement de subventions diverses (radio Vassivière, Télé Millevaches...)	7 500 €	64 689 €	152 996 €	5 570 €
	<b>Outils transversaux</b> ▪ Rédaction/impression /envoi du journal du parc, réalisation set de table, achat de photos; frais divers de communication	72 808 €			
	<b>Congrès des Parcs</b>	615 €			
<b>TOTAL</b>		<b>88 308 €</b>	<b>64 689 €</b>	<b>152 996 €</b>	<b>5 916 €</b>

### Programmes transversaux (hors orientations)

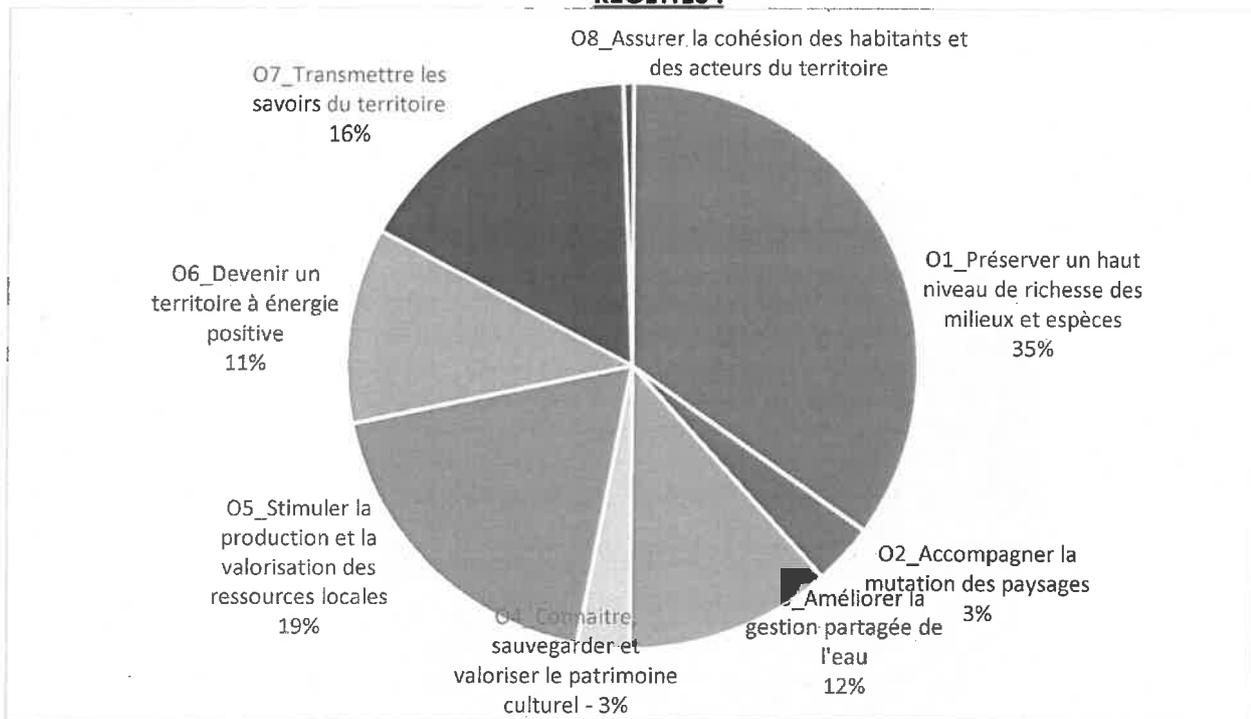
Programmes transversaux					
PROGRAMME	DETAIL DE L'ACTION	D/Action	D/Poste	DEPENSES	RECETTES
Programmes transversaux	<b>Observatoire du territoire</b>		3 186 €	3 186 €	3 691 €
	▪ Poste				
	<b>Géomatique</b>		3 306 €	3 306 €	
	▪ Poste				
	<b>Evaluation de la charte</b>	104 €	7 769 €	7 873 €	11 634 €
	▪ Poste				
	<b>Animation Conseil scientifique</b>		747 €	747 €	
	▪ Poste				
<b>TOTAL</b>		<b>104 €</b>	<b>15 007 €</b>	<b>15 111 €</b>	<b>15 326 €</b>

### 4° - Représentation graphique :

**DEPENSES de fonctionnement** (actions et postes) :



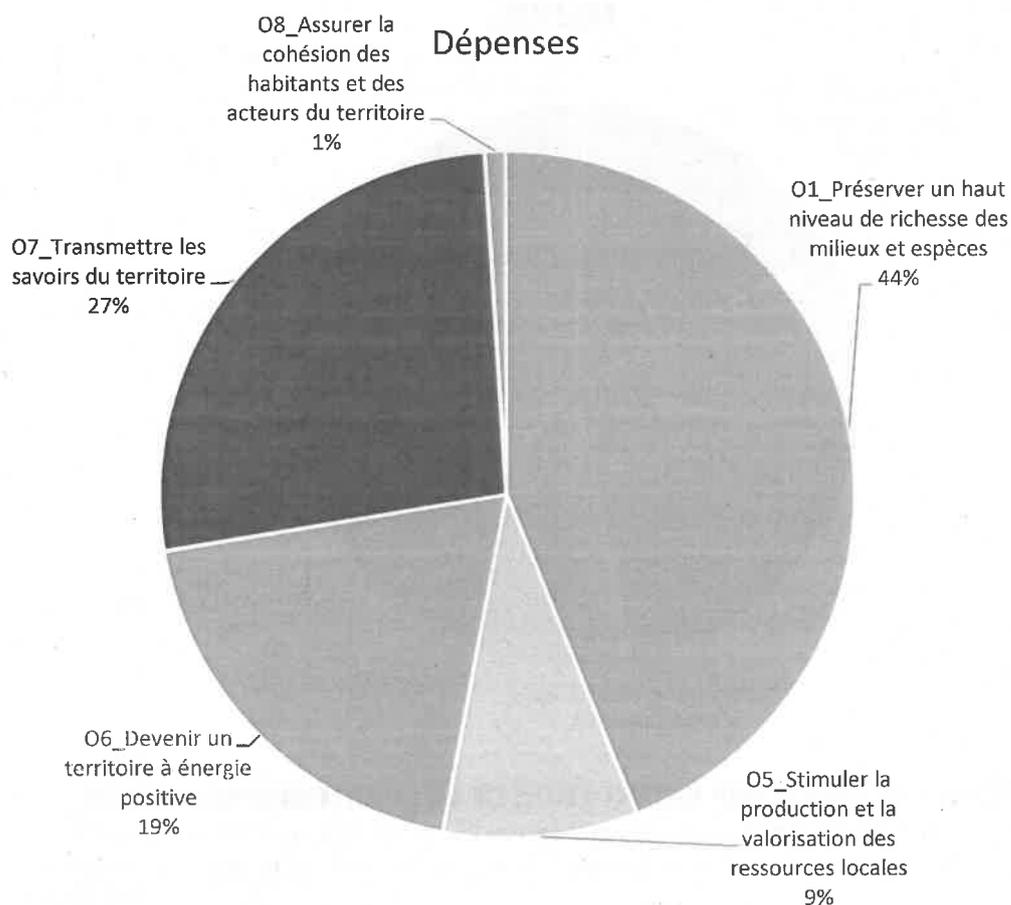
### RECETTES :



### C – PRESENTATION ANALYTIQUE PAR ORIENTATION DE LA CHARTE (investissement)

Cette synthèse comprend l'intégralité des investissements : acquisitions d'immobilisations, avances de trésorerie, opérations de mandat pour compte de tiers (hors restes à réaliser).

	Réalisé	
	Dépenses	Recettes
<b>Axe1_Territoire à haute valeur patrimoniale, gérer l'espace en préservant les richesses patrimoniales</b>	105 080 €	1 965 €
O1_Préserver un haut niveau de richesse des milieux et espèces	105 080 €	1 965 €
O2_Accompagner la mutation des paysages		
O3_Améliorer la gestion partagée de l'eau		
O4_Connaître, sauvegarder et valoriser le patrimoine culturel		
<b>Axe 2_Territoire en transition, valoriser les ressources en accompagnant les mutations de la société &amp; de son environnement</b>	68 016 €	10 186 €
O5_Stimuler la production et la valorisation des ressources locales	21 632 €	5 333 €
O6_Devenir un territoire à énergie positive	46 384 €	4 853 €
<b>Axe 3_Territoire participatif et ouvert sur l'extérieur, promouvoir et partager un territoire attractif et innovant</b>	65 981 €	48 196 €
O7_Transmettre les savoirs du territoire	63 659 €	45 613 €
O8_Assurer la cohésion des habitants et des acteurs du territoire	2 322 €	2 583 €
<b>Total</b>	<b>239 077 €</b>	<b>60 347 €</b>
Programme transversaux		
<b>Total</b>	<b>239 077 €</b>	<b>60 347 €</b>



\*\*\*

Le compte administratif 2023 est conforme au compte de gestion 2023 transmis par la comptable.

**Proposition :**

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 du budget principal du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR de Millevaches, dressé par Monsieur le Président du SMML, après s'être fait présenter le budget primitif, les bordereaux de mandats et de titres étant à disposition sur simple demande aux services du Parc,

Il est proposé aux membres du Comité :

- de constater les identités de valeur avec les indications du compte de gestion ;
- d'approuver le compte administratif de l'exercice 2023 et d'arrêter les résultats tels qu'indiqués ci-dessus.

**LE COMITE SYNDICAL,**  
**Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,**  
**Après en avoir délibéré,**

## DECIDE

- de constater les identités de valeur avec les indications du compte de gestion ;
- d'approuver le compte administratif de l'exercice 2023 et d'arrêter les résultats tels qu'indiqués ci-dessus.

Collèges	Valeur voix	Présents	Votants	Abstention	Voix pour	Voix contre
Régional = 10	86,250	1	2		172,5	
Départemental = 16	15,972	3	6		95,833	
Communes = 123	1	39	67		67	
EPCI = 1	3	8	16		48	
TOTAL = 180		51	91		383,333	

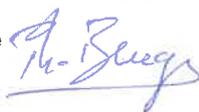
**La délibération est approuvée à l'unanimité.**

Fait et Délibéré en Séance, les jours, mois et an ci-dessus  
Le Président, Philippe BRUGERE

Le Président certifie que la présente délibération a été transmise en Sous-préfecture d'Ussel (19) au titre du contrôle de légalité

Le 30.05.24  
et qu'elle a été affichée

Le 30.05.24



**REÇU LE**  
**30 MAI 2024**  
**SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL**  
**(CORRÈZE)**



*La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Limoges ou d'un recours gracieux auprès du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La délibération ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois.*



**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune - PNR MILLEVACHES EN LIMOUSIN (1)**

**AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 25190013000013

POSTE COMPTABLE : Service de Gestion Comptable d'Ussel

**M 14**

**Compte administratif**

**voté par nature**

**BUDGET : SMAG du PNR de Millevaches en Limousin (3)**

**ANNEE 2023**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc) ...

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

**REÇU LE**

**30 MAI 2024**

**SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL  
(CORRÈZE)**



**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune - PNR MILLEVACHES EN LIMOUSIN (1)**

**AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 25190013000013

POSTE COMPTABLE : Service de Gestion Comptable d'Ussel

**M 14**

**Compte administratif**

**voté par nature**

**BUDGET : SMAG du PNR de Millevaches en Limousin (3)**

**ANNEE 2023**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

### II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

### III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

### IV - Annexes (6)

#### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	28
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	29
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	33
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	34
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	35
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	36
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	37
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	38
A4 - Etat des provisions	39
A5 - Etalement des provisions	40
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	41
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	42
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	44
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	48
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	50
A10.3 - Opérations liées aux cessions	51
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	52
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	53
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
<b>B - Engagements hors bilan</b>	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	54
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	55
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	56

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1.1 - Etat du personnel	57
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	61
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	62
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
<b>D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	64
D2 - Arrêté et signatures	65

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>Code INSEE</b> 19139	<b>PNR MILLEVACHES EN LIMOUSIN</b> SMAG du PNR de Millevalches en Limousin	<b>CA</b> 2023
----------------------------	---	-------------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	51162
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) DGCI-Intérieur.gouv.fr pour population DGF 2022
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	42.79	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	43.1	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	4.1	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	69.42 %	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	99.8201 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	9.51 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE<sup>(1)</sup>**

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
  - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
    - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
    - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	A	2 271 358,80	G	2 208 959,45
	Section d'investissement	B	293 709,97	H	154 052,66

		+		+	
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	483 063,47 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	373 368,06 (si excédent)

		=		=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D	2 565 068,77	= G+H+I+J	3 219 443,64

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	52 126,26	L	121 660,43
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>		= E+F	52 126,26	= K+L

<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 271 358,80	= G+I+K	2 692 022,92
	Section d'investissement	= B+D+F	345 836,23	= H+J+L	649 081,15
	<b>TOTAL CUMULE</b>		= A+B+C+D+E+F	2 617 195,03	= G+H+I+J+K+L

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	121 660,43
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	120 948,78
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	32 252,16	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
202204	Opération d'équipement n° 202204	14 794,80	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
4581021404	Opération pour compte de tiers n° 021404 - Life-travaux aménagement Sarran (2)	3 656,00	0,00
4581232304	Opération pour compte de tiers n° 232304 - Courtine - 2023- projet tutoré (2)	1 423,30	0,00
4582232304	Opération pour compte de tiers n° 232304 - Courtine - 2023- projet tutoré (2)	0,00	711,65

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	970 064,96	405 382,15	119 916,86	0,00	444 765,95
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 549 223,00	1 519 793,69	0,00	0,00	29 429,31
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	140 072,24	124 454,05	1 000,00	0,00	14 618,19
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>2 659 360,20</b>	<b>2 049 629,89</b>	<b>120 916,86</b>	<b>0,00</b>	<b>488 813,45</b>
66	Charges financières	7 378,00	4 127,17	0,00	0,00	3 250,83
67	Charges exceptionnelles	856,56	797,56	0,00	0,00	59,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	24 575,00	13 734,27			10 840,73
022	Dépenses imprévues	50 000,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>2 742 169,76</b>	<b>2 068 288,89</b>	<b>120 916,86</b>	<b>0,00</b>	<b>552 964,01</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	86 066,38	82 153,05			3 913,33
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>86 066,38</b>	<b>82 153,05</b>			<b>3 913,33</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 828 236,14</b>	<b>2 150 441,94</b>	<b>120 916,86</b>	<b>0,00</b>	<b>556 877,34</b>
<b>Pour information</b>						
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		(3) 0,00				

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	2 000,00	9 446,11	2 049,32	0,00	-9 495,43
70	Produits services, domaine et ventes div	12 100,00	41 477,64	0,00	0,00	-29 377,64
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 321 231,67	1 464 601,93	675 241,25	0,00	181 388,49
75	Autres produits de gestion courante	0,00	3 691,81	6 525,77	0,00	-10 217,58
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>2 335 331,67</b>	<b>1 519 217,49</b>	<b>683 816,34</b>	<b>0,00</b>	<b>132 297,84</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 000,00	2 139,59	0,00	0,00	3 860,41
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>2 341 331,67</b>	<b>1 521 357,08</b>	<b>683 816,34</b>	<b>0,00</b>	<b>136 158,25</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	3 841,00	3 786,03			54,97
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>3 841,00</b>	<b>3 786,03</b>			<b>54,97</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 345 172,67</b>	<b>1 525 143,11</b>	<b>683 816,34</b>	<b>0,00</b>	<b>136 213,22</b>
<b>Pour information</b>						
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		(3) 483 063,47				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
 (2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.  
 (3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 450,00	0,00	0,00	3 450,00
204	Subventions d'équipement versées	9 300,00	0,00	0,00	9 300,00
21	Immobilisations corporelles	342 121,00	131 948,89	32 252,16	177 919,95
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 000,00	9 995,04	0,00	4,96
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>86 103,97</b>	<b>67 697,95</b>	<b>14 794,80</b>	<b>3 611,22</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>450 974,97</b>	<b>209 641,88</b>	<b>47 046,96</b>	<b>194 286,13</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 000,00	12 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	65 821,27	46 059,27	0,00	19 762,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>77 821,27</b>	<b>58 059,27</b>	<b>0,00</b>	<b>19 762,00</b>
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>53 000,00</b>	<b>14 239,20</b>	<b>5 079,30</b>	<b>33 681,50</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>581 796,24</b>	<b>281 940,35</b>	<b>52 126,26</b>	<b>247 729,63</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	3 841,00	3 786,03		54,97
041	Opérations patrimoniales (1)	30 740,00	7 983,59		22 756,41
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>34 581,00</b>	<b>11 769,62</b>		<b>22 811,38</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>616 377,24</b>	<b>293 709,97</b>	<b>52 126,26</b>	<b>270 541,01</b>
	<b>Pour information</b>				
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	(2) 0,00			

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	195 580,00	41 365,00	120 948,78	33 266,22
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>195 580,00</b>	<b>41 365,00</b>	<b>120 948,78</b>	<b>33 266,22</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	11 552,83	11 552,83	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	14 933,00	7 115,95	0,00	7 817,05
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>26 485,83</b>	<b>18 668,78</b>	<b>0,00</b>	<b>7 817,05</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>42 260,00</b>	<b>3 882,24</b>	<b>711,65</b>	<b>37 666,11</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>264 325,83</b>	<b>63 916,02</b>	<b>121 660,43</b>	<b>78 749,38</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	86 066,38	82 153,05		3 913,33
041	Opérations patrimoniales (1)	30 740,00	7 983,59		22 756,41
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>116 806,38</b>	<b>90 136,64</b>		<b>26 669,74</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>381 132,21</b>	<b>154 052,66</b>	<b>121 660,43</b>	<b>105 419,12</b>

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	<b>Pour information</b>	(2) 373 368,06			
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	525 299,01		525 299,01
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 519 793,69		1 519 793,69
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	125 454,05		125 454,05
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	4 127,17	0,00	4 127,17
67	Charges exceptionnelles,	797,56	2 086,67	2 884,23
68	Dot. aux amortissements et provisions	13 734,27	80 066,38	93 800,65
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>2 189 205,75</b>	<b>82 153,05</b>	<b>2 271 358,80</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 786,03	3 786,03
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	12 000,00	0,00	12 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	(8) 0,00		0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>67 697,95</b>		<b>67 697,95</b>
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	970,56	970,56
21	Immobilisations corporelles (6)	131 948,89	7 013,03	138 961,92
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	9 995,04	0,00	9 995,04
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	46 059,27	0,00	46 059,27
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (7)</b>	<b>14 239,20</b>	<b>0,00</b>	<b>14 239,20</b>
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>281 940,35</b>	<b>11 769,62</b>	<b>293 709,97</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	11 495,43		11 495,43
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	41 477,64		41 477,64
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	2 139 843,18		2 139 843,18
75	Autres produits de gestion courante	10 217,58	0,00	10 217,58
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 139,59	3 786,03	5 925,62
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>2 205 173,42</b>	<b>3 786,03</b>	<b>2 208 959,45</b>
<b>Pour information</b>				<b>483 063,47</b>
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	11 552,83	0,00	11 552,83
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	41 365,00	0,00	41 365,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		2 086,67	2 086,67
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	7 013,03	7 013,03
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	7 115,95	0,00	7 115,95
28	Amortissement des immobilisations		80 066,38	80 066,38
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	3 882,24	970,56	4 852,80
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>63 916,02</b>	<b>90 136,64</b>	<b>154 052,66</b>
<b>Pour information</b>				<b>373 368,06</b>
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>970 064,98</b>	<b>405 382,15</b>	<b>119 916,86</b>	<b>0,00</b>	<b>444 765,95</b>
60611	Eau et assainissement	700,00	624,30	0,00	0,00	75,70
60612	Energie - Electricité	9 200,00	5 184,99	0,00	0,00	4 015,01
60621	Combustibles	4 730,00	2 000,00	0,00	0,00	2 730,00
60622	Carburants	7 920,00	7 544,88	0,00	0,00	375,12
60623	Alimentation	216,00	0,00	0,00	0,00	216,00
60628	Autres fournitures non stockées	16 300,00	13 224,82	0,00	0,00	3 075,18
60631	Fournitures d'entretien	2 484,00	1 007,46	0,00	0,00	1 476,54
60632	Fournitures de petit équipement	11 700,00	11 506,99	902,25	0,00	-709,24
60636	Vêtements de travail	1 000,00	689,00	0,00	0,00	311,00
6064	Fournitures administratives	5 796,00	4 470,84	0,00	0,00	1 325,16
6068	Autres matières et fournitures	540,00	0,00	99,56	0,00	440,44
6078	Autres marchandises	29 000,00	24 990,00	0,00	0,00	4 010,00
6132	Locations immobilières	10 200,00	8 765,16	0,00	0,00	1 434,84
6135	Locations mobilières	324,00	312,00	120,00	0,00	-108,00
61521	Entretien terrains	8 200,00	5 543,40	2 976,00	0,00	-319,40
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	28 276,00	10 690,20	0,00	0,00	17 585,80
61551	Entretien matériel roulant	7 560,00	3 241,63	0,00	0,00	4 318,37
61558	Entretien autres biens mobiliers	540,00	343,30	0,00	0,00	196,70
6156	Maintenance	16 000,00	13 640,35	0,00	0,00	2 359,65
6161	Multirisques	8 600,00	6 458,81	0,00	0,00	2 141,19
617	Etudes et recherches	34 500,00	16 322,00	9 036,50	0,00	9 141,50
6182	Documentation générale et technique	4 300,00	539,44	0,00	0,00	3 760,56
6184	Versements à des organismes de formation	18 200,00	3 132,00	10,00	0,00	15 058,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	14 000,00	5 292,08	0,00	0,00	8 707,92
6226	Honoraires	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6228	Divers	544 511,47	125 313,70	100 361,91	0,00	318 835,86
6231	Annonces et insertions	1 500,00	1 308,00	0,00	0,00	192,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 160,00	0,00	0,00	0,00	2 160,00
6233	Foires et expositions	216,00	0,00	0,00	0,00	216,00
6236	Catalogues et imprimés	24 560,00	15 887,62	100,00	0,00	8 572,38
6237	Publications	33 000,00	27 798,10	0,00	0,00	5 201,90
6238	Divers	30 910,00	13 792,78	0,00	0,00	17 117,22
6241	Transports de biens	54,00	56,95	0,00	0,00	-2,95
6247	Transports collectifs	3 250,00	1 584,00	0,00	0,00	1 666,00
6251	Voyages et déplacements	800,00	5,76	0,00	0,00	794,24
6256	Missions	18 360,00	21 882,90	0,00	0,00	-3 522,90
6257	Réceptions	4 400,00	6 161,78	184,80	0,00	-1 946,58
6261	Frais d'affranchissement	25 000,00	23 411,92	5 726,84	0,00	-4 138,76
6262	Frais de télécommunications	20 900,00	11 537,26	0,00	0,00	9 362,74
627	Services bancaires et assimilés	800,00	21,80	0,00	0,00	778,20
6281	Concours divers (cotisations)	6 900,00	2 820,00	220,00	0,00	3 860,00
6288	Autres services extérieurs	2 977,49	1 374,50	179,00	0,00	1 423,99
63512	Taxes foncières	2 160,00	1 990,00	0,00	0,00	170,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	4 320,00	4 911,43	0,00	0,00	-591,43
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>1 549 223,00</b>	<b>1 519 793,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 429,31</b>
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	37 623,00	25 727,38	0,00	0,00	11 895,62
64111	Rémunération principale titulaires	315 849,66	313 367,24	0,00	0,00	2 482,42
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	5 089,20	4 315,82	0,00	0,00	773,38
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	6 985,30	0,00	0,00	-6 985,30
64131	Rémunérations non tit.	775 991,29	710 365,56	0,00	0,00	65 625,73
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	11 862,34	0,00	0,00	-11 862,34
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	271 504,64	265 019,74	0,00	0,00	6 484,90
6453	Cotisations aux caisses de retraites	104 326,12	103 647,12	0,00	0,00	679,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	29 839,09	28 629,61	0,00	0,00	1 209,48
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	42 566,54	0,00	0,00	-42 566,54
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	7 000,00	7 208,00	0,00	0,00	-208,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	99,04	0,00	0,00	1 900,96
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>140 072,24</b>	<b>124 454,05</b>	<b>1 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 618,19</b>
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	13 760,00	11 402,14	0,00	0,00	2 357,86
6518	Autres	2 160,24	55,00	0,00	0,00	2 105,24
6531	Indemnités	57 000,00	57 428,82	0,00	0,00	-428,82
6532	Frais de mission	2 160,00	0,00	0,00	0,00	2 160,00
6533	Cotisations de retraite	2 592,00	2 411,82	0,00	0,00	180,18
6558	Autres contributions obligatoires	35 400,00	34 095,00	0,00	0,00	1 305,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	27 000,00	14 060,00	1 000,00	0,00	11 940,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
65888	Autres	0,00	5 001,27	0,00	0,00	-5 001,27
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+85+856)</b>		<b>2 659 360,20</b>	<b>2 049 629,89</b>	<b>120 916,86</b>	<b>0,00</b>	<b>488 813,45</b>
66	<b>Charges financières (b)</b>	<b>7 378,00</b>	<b>4 127,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 250,83</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	378,00	378,00	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-220,50	0,00	0,00	220,50
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	7 000,00	3 969,67	0,00	0,00	3 030,33
67	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>856,56</b>	<b>797,56</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>59,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	856,56	797,56	0,00	0,00	59,00
68	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)</b>	<b>24 575,00</b>	<b>13 734,27</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 840,73</b>
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	20 000,00	7 000,00	0,00	0,00	13 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	4 575,00	6 734,27	0,00	0,00	-2 159,27
022	<b>Dépenses Imprévues (e)</b>	<b>50 000,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>2 742 169,76</b>	<b>2 068 288,89</b>	<b>120 916,86</b>	<b>0,00</b>	<b>552 964,01</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	86 066,38	82 153,05			3 913,33
6761	Différences sur réalisations (positives)	6 000,00	2 086,67			3 913,33
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	80 066,38	80 066,38			0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>86 066,38</b>	<b>82 153,05</b>			<b>3 913,33</b>
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>86 066,38</b>	<b>82 153,05</b>			<b>3 913,33</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>2 828 236,14</b>	<b>2 150 441,94</b>	<b>120 916,86</b>	<b>0,00</b>	<b>556 877,34</b>
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	220,50
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-220,50

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>2 000,00</b>	<b>9 446,11</b>	<b>2 049,32</b>	<b>0,00</b>	<b>-9 495,43</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	2 000,00	9 446,11	2 049,32	0,00	-9 495,43
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>12 100,00</b>	<b>41 477,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-29 377,64</b>
70688	Autres prestations de services	0,00	2 467,12	0,00	0,00	-2 467,12
7078	Autres marchandises	0,00	19 990,00	0,00	0,00	-19 990,00
7082	Commissions	100,00	34,00	0,00	0,00	66,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 000,00	7 625,00	0,00	0,00	-6 625,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	11 000,00	11 361,52	0,00	0,00	-361,52
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>2 321 231,67</b>	<b>1 464 601,93</b>	<b>675 241,25</b>	<b>0,00</b>	<b>181 388,49</b>
74718	Autres participations Etat	188 396,80	106 477,66	117 348,95	0,00	-35 429,81
7472	Participat° Régions	1 157 945,73	812 721,26	222 197,05	0,00	123 027,42
7473	Participat° Départements	150 689,95	147 509,15	4 760,00	0,00	-1 579,20
74741	Participat° Communes du GFP	97 765,40	110 745,82	0,00	0,00	-12 980,42
74751	Participat° GFP de rattachement	107 447,40	89 384,40	0,00	0,00	18 063,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	426 543,32	153 341,59	172 235,93	0,00	100 965,80
7478	Participat° Autres organismes	192 443,07	44 422,05	158 699,32	0,00	-10 678,30
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>3 691,81</b>	<b>6 525,77</b>	<b>0,00</b>	<b>-10 217,58</b>
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	0,00	1 350,00	0,00	0,00	-1 350,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	2 341,81	6 525,77	0,00	-8 867,58
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>2 335 331,67</b>	<b>1 519 217,49</b>	<b>683 816,34</b>	<b>0,00</b>	<b>132 297,84</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>6 000,00</b>	<b>2 139,59</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 860,41</b>
7718	Autres produits except. opérat° gestion	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	2 086,67	0,00	0,00	-2 086,67
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	52,92	0,00	0,00	-52,92
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>2 341 331,67</b>	<b>1 521 357,08</b>	<b>683 816,34</b>	<b>0,00</b>	<b>136 158,25</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)</b>	<b>3 841,00</b>	<b>3 786,03</b>			<b>54,97</b>
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	3 841,00	3 786,03			54,97
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>3 841,00</b>	<b>3 786,03</b>			<b>54,97</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>2 345 172,67</b>	<b>1 525 143,11</b>	<b>683 816,34</b>	<b>0,00</b>	<b>136 213,22</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>483 063,47</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	<b>Stocks</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
20	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	3 450,00	0,00	0,00	3 450,00
2051	Concessions, droits similaires	3 450,00	0,00	0,00	3 450,00
204	<b>Subventions d'équipement versées (sauf opérations)</b>	9 300,00	0,00	0,00	9 300,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	9 300,00	0,00	0,00	9 300,00
21	<b>Immobilisations corporelles (sauf opérations)</b>	342 121,00	131 948,89	32 252,16	177 919,95
2117	Bois et forêts	60 500,00	53 512,32	0,00	6 987,68
2135	Installations générales, agencements	27 500,00	15 062,72	0,00	12 437,28
2152	Installations de voirie	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2161	Oeuvres et objets d'art	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
2181	Installat° générales, agencements	19 350,00	3 304,00	0,00	16 046,00
2182	Matériel de transport	66 800,00	30 977,04	28 895,16	6 927,80
2183	Matériel de bureau et informatique	13 571,00	7 814,65	0,00	5 756,35
2184	Mobilier	23 200,00	3 194,98	0,00	20 005,02
2188	Autres immobilisations corporelles	125 200,00	18 083,18	3 357,00	103 759,82
22	<b>Immobilisations recues en affectation (sauf opérations)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours (sauf opérations)</b>	10 000,00	9 995,04	0,00	4,96
238	Avances versées commandes immo. incorp.	10 000,00	9 995,04	0,00	4,96
202103	Opération d'équipement n° 202103 (2)	36 141,60	38 158,32	0,00	-2 016,72
202104	Opération d'équipement n° 202104 (2)	3 614,59	2 195,63	0,00	1 418,96
202201	Opération d'équipement n° 202201 (2)	4 638,73	4 392,32	0,00	246,41
202202	Opération d'équipement n° 202202 (2)	23 484,25	22 951,68	0,00	532,57
202204	Opération d'équipement n° 202204 (2)	18 224,80	0,00	14 794,80	3 430,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>450 974,97</b>	<b>209 641,88</b>	<b>47 046,96</b>	<b>194 286,13</b>
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
13	<b>Subventions d'investissement</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	12 000,00	12 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	12 000,00	12 000,00	0,00	0,00
18	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régle)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
26	<b>Participat° et créances rattachées</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
27	<b>Autres immobilisations financières</b>	65 821,27	46 059,27	0,00	19 762,00
274	Prêts	65 821,27	46 059,27	0,00	19 762,00
020	<b>Dépenses imprévues</b>	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>77 821,27</b>	<b>58 059,27</b>	<b>0,00</b>	<b>19 762,00</b>
4581011404	Life-gestion des rémanents & arrasage des souches -Millevach (3)	10 000,00	9 386,40	0,00	613,60
4581021404	Life-travaux aménagement Sarran (3)	4 000,00	0,00	3 656,00	344,00
4581031414	Life- travaux aménagement communes (3)	19 260,00	0,00	0,00	19 260,00
4581041404	Life- travaux aménagement particuliers (3)	9 740,00	0,00	0,00	9 740,00
4581232304	Courtine - 2023- projet tutoré (3)	5 000,00	0,00	1 423,30	3 576,70
4581236303	Mobilité - Porte vélo Vassivière 2023 (3)	5 000,00	4 852,80	0,00	147,20
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>53 000,00</b>	<b>14 239,20</b>	<b>5 079,30</b>	<b>33 681,50</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>581 796,24</b>	<b>281 940,35</b>	<b>52 126,26</b>	<b>247 729,63</b>
040	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</b>	<b>3 841,00</b>	<b>3 786,03</b>		<b>54,97</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur (5)</b>	<b>3 841,00</b>	<b>3 786,03</b>		<b>54,97</b>
13911	Etat et établissements nationaux	2 493,00	2 472,93		20,07
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	1 348,00	1 313,10		34,90
	<b>Charges transférées (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
041	<b>Opérations patrimoniales (7)</b>	<b>30 740,00</b>	<b>7 983,59</b>		<b>22 756,41</b>
204411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	10 740,00	970,56		9 769,44
2135	Installations générales, agencements	10 000,00	7 013,03		2 986,97
2182	Matériel de transport	10 000,00	0,00		10 000,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>34 581,00</b>	<b>11 769,62</b>		<b>22 811,38</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>616 377,24</b>	<b>293 709,97</b>	<b>52 126,26</b>	<b>270 541,01</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

**PNR MILLEVACHES EN LIMOUSIN - SMAG du PNR de Millevaches en Limousin - CA - 2023**

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.
- (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Dont 192.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	195 580,00	41 365,00	120 948,78	33 266,22
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	4 040,00	2 565,00	0,00	1 475,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	19 927,00	-19 927,00
1313	Subv. transf. Départements	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	11 570,00	0,00	0,00	11 570,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	68 290,00	0,00	10 204,11	58 085,89
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	55 130,00	38 000,00	0,00	17 130,00
1322	Subv. non transf. Régions	54 050,00	800,00	20 670,60	32 579,40
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	41 762,00	-41 762,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00	28 385,07	-28 385,07
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>195 580,00</b>	<b>41 365,00</b>	<b>120 948,78</b>	<b>33 266,22</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	11 552,83	11 552,83	0,00	0,00
10222	FCTVA	11 552,83	11 552,83	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA.régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	14 933,00	7 115,95	0,00	7 817,05
274	Prêts	14 933,00	7 115,95	0,00	7 817,05
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>26 485,83</b>	<b>18 668,78</b>	<b>0,00</b>	<b>7 817,05</b>
4582011404	Life-gestion des rémanents & arrasage des souches -Millevalch (2)	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
4582021404	Life-travaux aménagement Sarran 2023 (2)	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
4582031404	Life- travaux aménagement communes (2)	19 260,00	0,00	0,00	19 260,00
4582232304	Courtine - 2023- projet tutoré (2)	5 000,00	0,00	711,65	4 288,35
4582236303	Mobilité- Porte vélo Vassivière (2)	4 000,00	3 882,24	0,00	117,76
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>42 260,00</b>	<b>3 882,24</b>	<b>711,65</b>	<b>37 666,11</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>264 325,83</b>	<b>63 916,02</b>	<b>121 660,43</b>	<b>78 749,38</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	86 066,38	82 153,05		3 913,33
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	6 000,00	2 086,67		3 913,33
28031	Frais d'études	4 806,29	4 806,29		0,00
28051	Concessions et droits similaires	2 111,34	2 111,34		0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	926,70	926,70		0,00
28145	Construct° soi autrui - Installat° gén.	23 431,03	23 431,03		0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 808,04	1 808,04		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	468,93	468,93		0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	2 023,04	2 023,04		0,00
28182	Matériel de transport	5 340,75	5 340,75		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	20 639,30	20 639,30		0,00
28184	Mobilier	14 549,50	14 549,50		0,00
28188	Autres immo. corporelles	3 961,46	3 961,46		0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>86 066,38</b>	<b>82 153,05</b>		<b>3 913,33</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	30 740,00	7 983,59		22 756,41
238	Avances versées commandes immo. incorp.	20 000,00	7 013,03		12 986,97
4582041404	Life- travaux aménagement particuliers	9 740,00	0,00		9 740,00
4582236303	Mobilité - Porte vélo Vassivière 2023	1 000,00	970,56		29,44
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>116 806,38</b>	<b>90 136,64</b>		<b>26 669,74</b>

**PNR MILLEVACHES EN LIMOUSIN - SMAG du PNR de Millevaches en Limousin - CA - 2023**

<b>Chap/ art (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Crédits ouverts <small>(BP+DM+RAR N-1)</small></b>	<b>Titres émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits annulés</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>	<b>381 132,21</b>	<b>154 052,66</b>	<b>121 660,43</b>	<b>105 419,12</b>
	<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	<b>373 368,06</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202102 (1)**  
**LIBELLE : Equipements divers**

**Pour vote (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
	<b>DEPENSES</b>	0,00	A	0,00	0,00	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	C	0,00	12 640,00	-12 640,00	D	12 015,90
13	Subventions d'investissement	0,00		12 640,00	-12 640,00		12 015,90
1312	Subv. transf. Régions	0,00		12 640,00	-12 640,00		12 015,90
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
<b>Recettes – Dépenses</b>	C - A	0,00	D - B	12 015,90

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202103 (1)**  
**LIBELLE : Plan de relance\_Four à pain**

**Pour vote (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>36 141,60</b>	<b>A 38 158,32</b>	<b>0,00</b>	<b>-2 016,72</b>	<b>B 55 502,04</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	36 141,60	38 158,32	0,00	-2 016,72	55 502,04
2135	Installations générales, agencements	36 141,60	38 158,32	0,00	-2 016,72	55 502,04
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>36 000,00</b>	<b>C 38 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-2 000,00</b>	<b>D 44 000,00</b>
13	Subventions d'investissement	36 000,00	38 000,00	0,00	-2 000,00	44 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	36 000,00	38 000,00	0,00	-2 000,00	44 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-158,32	D - B	-11 502,04

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202104 (1)**  
**LIBELLE : Maison du parc**

**Pour vote (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (4)		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés			
<b>DEPENSES</b>		<b>3 614,59</b>	<b>A</b>	<b>2 195,63</b>	<b>0,00</b>	<b>1 418,96</b>	<b>B</b>	<b>2 195,63</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	3 614,59		2 195,63	0,00	1 418,96		2 195,63
2135	Installations générales, agencements	3 614,59		2 195,63	0,00	1 418,96		2 195,63
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (4)		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés			
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00</b>	<b>C</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>D</b>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-2 195,63	D - B	-2 195,63

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202105 (1)**  
**LIBELLE : Oeuvres d'art**

**Pour vote (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (4)	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
<b>DEPENSES</b>		0,00	A	0,00	0,00	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (4)	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		0,00	C	800,00	-800,00	D	800,00
13	Subventions d'investissement	0,00		800,00	-800,00		800,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00		800,00	-800,00		800,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	800,00	D - B	800,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202107 (1)**  
**LIBELLE : Signalétiques**

**Pour vote (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
<b>DEPENSES</b>		0,00	A	0,00	0,00	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		0,00	C	4 287,00	-4 287,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		4 287,00	-4 287,00		0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00		4 287,00	-4 287,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.  
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.  
 (5) Indiquer le signe algébrique.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202201 (1)**  
**LIBELLE : Matériel de bureau et informatique 2022**

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
<b>DEPENSES</b>		4 638,73	A	4 392,32	0,00	246,41	B	10 373,64
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	4 638,73		4 392,32	0,00	246,41		10 373,64
2183	Matériel de bureau et informatique	4 638,73		4 392,32	0,00	246,41		10 373,64
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

<b>Solde du financement (5)</b>	<b>Pour l'exercice</b>	<b>En cumulé</b>
Recettes – Dépenses	C - A -4 392,32	D - B -10 373,64

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202202 (1)**  
**LIBELLE : Equipements divers 2022**

**Pour vote (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
<b>DEPENSES</b>		23 484,25	A	22 951,68	0,00	532,57	B.	25 211,49
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	23 484,25		22 951,68	0,00	532,57		25 211,49
2182	Matériel de transport	17 860,44		17 260,44	0,00	600,00		17 260,44
2183	Matériel de bureau et informatique	5 623,81		5 623,80	0,00	0,01		5 894,30
2184	Mobilier	0,00		67,44	0,00	-67,44		2 056,75
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECVTTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	C	0,00	3 000,00	-3 000,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		3 000,00	-3 000,00		0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00		3 000,00	-3 000,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
<b>Recettes – Dépenses</b>	C - A	-22 951,68	D - B	-25 211,49

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202204 (1)**  
**LIBELLE : Sentiers d'interprétation**

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
<b>DEPENSES</b>		18 224,80	A	0,00	14 794,80	3 430,00	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	18 224,80		0,00	14 794,80	3 430,00		0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	18 224,80		0,00	14 794,80	3 430,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE**

**IV**

**A2.1**

**A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9623871001	22/11/2023	500 000,00	500 000,00	3 969,67	500 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>500 000,00</b>	<b>500 000,00</b>	<b>3 969,67</b>	<b>500 000,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					120 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					120 000,00									
00000832622	CREDIT AGRICOLE SA	18/10/2013	2014-03-14	01/06/2014	120 000,00	F		3,150	3,150	EURO	A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

**PNR MILLEVACHES EN LIMOUSIN - SMAG du PNR de Millevaches en Limousin - CA - 2023**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>120 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV  
A2.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					12 000,00	378,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					12 000,00	378,00	0,00	0,00
00000832622	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		3,150	12 000,00	378,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MEETP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					12 000,00	378,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

**PNR MILLEVACHES EN LIMOUSIN - SMAG du PNR de Millevaches en Limousin - CA - 2023**

- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV  
A2.4

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV

A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
																	Type de taux (11)
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : Trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années	Taux (2)				Nominal		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)			
					Contrat initial		Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)			Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital
					Type de taux (3)	Index (4)	Type de taux (3)	Index (4)								
Total													0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*; X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE</b>		
<b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>		
		<b>A2.8</b>

**A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

**A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délégation du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500 €			31/03/2021
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais de recherche et de développement	3	31/03/2021
L	Frais d'études et recherche non suivies de réalisation	5	31/03/2021
L	Logiciels	3	31/03/2021
L	Autres immobilisations incorporelles	5	31/03/2021
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20	31/03/2021
L	Autres agencements et aménagements de terrain	20	31/03/2021
L	Bâtiments légers, abris	15	31/03/2021
L	Construction sur sol d'autrui	0	31/03/2021
L	Equipements de garages et ateliers	15	31/03/2021
L	Equipements des cuisines	15	31/03/2021
L	Installation, matériel et outillages techniques, autres	10	31/03/2021
L	Installations et appareils de chauffage	15	31/03/2021
L	Matériels de bureau électriques et électroniques	6	31/03/2021
L	Matériel de transport	8	31/03/2021
L	Vélo à assistance électrique	5	31/03/2021
L	Matériel informatique	3	31/03/2021
L	Matériels classiques	8	31/03/2021
L	Mobilier	12	31/03/2021
L	Plantations	15	31/03/2021
L	Autres immobilisations corporelles	15	31/03/2021

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A4</b>

**A4 – ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	7 000,00		0,00	7 000,00	0,00	7 000,00
Provision dossier contrôle ASP 2016 N2000 ZPS Millevaches	7 000,00	31/12/2023	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	6 734,27		0,00	6 734,27	0,00	6 734,27
Orange- Provision suite non remboursement de l'avoir	6 525,77	31/12/2023	0,00	6 525,77	0,00	6 525,77
Lias Ribes Polidari - titre 2016	208,50	31/12/2023	0,00	208,50	0,00	208,50
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>13 734,27</b>		<b>0,00</b>	<b>13 734,27</b>	<b>0,00</b>	<b>13 734,27</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A5</b>

**A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>15 841,00</b>	<b>I 15 786,03</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	12 000,00	12 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>3 841,00</b>	<b>3 786,03</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	3 841,00	3 786,03
020	Dépenses imprévues.	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>15 786,03</b>	<b>52 126,26</b>	<b>0,00</b>	<b>67 912,29</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>106 552,21</b>	<b>III 98 735,16</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>26 485,83</b>	<b>18 668,78</b>
10222	FCTVA	11 552,83	11 552,83
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvènt° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
274	Prêts	14 933,00	7 115,95
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>80 066,38</b>	<b>80 066,38</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	4 806,29	4 806,29
28051	Concessions et droits similaires	2 111,34	2 111,34
28135	Installations générales, agencements, ..	926,70	926,70
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	23 431,03	23 431,03
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 808,04	1 808,04
28158	Autres installat°, matériel et outillage	468,93	468,93
28181	Installations générales, aménagt divers	2 023,04	2 023,04
28182	Matériel de transport	5 340,75	5 340,75
28183	Matériel de bureau et informatique	20 639,30	20 639,30
28184	Mobilier	14 549,50	14 549,50
28188	Autres immo. corporelles	3 961,46	3 961,46
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>98 735,16</b>	<b>121 660,43</b>	<b>373 368,06</b>	<b>0,00</b>	<b>593 763,65</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 67 912,29</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 593 763,65</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (3) 525 851,36</b>

**PNR MILLEVACHES EN LIMOUSIN - SMAG du PNR de Millevaches en Limousin - CA - 2023**

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS**

**IV**

**A9**

**A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération : 011404	Intitulé de l'opération : Life-gestion des rémanents & amp; amp; arrasage des souches -Millevach	Sur l'exercice			Date de la délibération : 01/01/2023		
		Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations		Restes à réaliser	Op. à annuler
	<b>DEPENSES (a)</b>	0,00	10 000,00	9 386,40	0,00	613,60	9 386,40
	4581 Opérations pour compte de tiers (2)	0,00	10 000,00	9 386,40	0,00	613,60	9 386,40
	040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses nettes (a – c)</b>	0,00	10 000,00	9 386,40	0,00	613,60	9 386,40
	<b>RECETTES (b)</b>	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
	4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
	040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes nettes (b - d)</b>	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00

N° opération : 021404	Intitulé de l'opération : Life-travaux aménagement Sarran Life-travaux aménagement Sarran 2023	Sur l'exercice			Date de la délibération : 01/01/2023		
		Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations		Restes à réaliser	Op. à annuler
	<b>DEPENSES (a)</b>	0,00	4 000,00	0,00	3 656,00	344,00	0,00
	4581 Opérations pour compte de tiers (2)	0,00	4 000,00	0,00	3 656,00	344,00	0,00
	040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses nettes (a – c)</b>	0,00	4 000,00	0,00	3 656,00	344,00	0,00
	<b>RECETTES (b)</b>	0,00	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00
	4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00
	040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 021404	Intitulé de l'opération : Life-travaux aménagement Sarran Life-travaux aménagement Sarran 2023				Date de la délibération : 01/01/2023	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	Cumul des réalisations au 31/12/N
	0,00	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>						

N° opération : 031404	Intitulé de l'opération : Life- travaux aménagement communes				Date de la délibération : 01/01/2023	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	Cumul des réalisations au 31/12/N
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>DEPENSES (a)</b>						
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a - c)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES (b)</b>						
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	19 260,00	0,00	0,00	19 260,00	0,00
040 Financement par le mandataire	0,00	19 260,00	0,00	0,00	19 260,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	0,00	19 260,00	0,00	0,00	19 260,00	0,00

N° opération : 031414	Intitulé de l'opération : Life- travaux aménagement communes				Date de la délibération : 01/01/2023	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	Cumul des réalisations au 31/12/N
	0,00	19 260,00	0,00	0,00	19 260,00	0,00
<b>DEPENSES (a)</b>						
4581 Opérations pour compte de tiers (2)	0,00	19 260,00	0,00	0,00	19 260,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a - c)</b>	0,00	19 260,00	0,00	0,00	19 260,00	0,00
<b>RECETTES (b)</b>						
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 031414	Intitulé de l'opération : Life- travaux aménagement communes	Sur l'exercice			Date de la délibération : 01/01/2023	Cumul des réalisations au 31/12/N		
		Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations			Restes à réaliser	Op. à annuler
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		

N° opération : 041404	Intitulé de l'opération : Life- travaux aménagement particuliers	Sur l'exercice			Date de la délibération : 01/01/2023	Cumul des réalisations au 31/12/N		
		Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations			Restes à réaliser	Op. à annuler
	<b>DEPENSES (a)</b>	0,00	9 740,00	0,00	0,00	0,00		
	4581 Opérations pour compte de tiers (2)	0,00	9 740,00	0,00	0,00	0,00		
	040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	<b>Dépenses nettes (a - c)</b>	<b>0,00</b>	<b>9 740,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		
	<b>RECETTES (b)</b>	0,00	9 740,00	0,00	0,00	0,00		
	4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	9 740,00	0,00	0,00	0,00		
	040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>0,00</b>	<b>9 740,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		

N° opération : 232304	Intitulé de l'opération : Courtine - 2023- projet tutoré	Sur l'exercice			Date de la délibération : 01/01/2023	Cumul des réalisations au 31/12/N		
		Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations			Restes à réaliser	Op. à annuler
	<b>DEPENSES (a)</b>	0,00	5 000,00	0,00	1 423,30	0,00		
	4581 Opérations pour compte de tiers (2)	0,00	5 000,00	0,00	1 423,30	0,00		
	040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	<b>Dépenses nettes (a - c)</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 423,30</b>	<b>0,00</b>		
	<b>RECETTES (b)</b>	0,00	9 000,00	3 882,24	711,65	3 882,24		
	4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	9 000,00	3 882,24	711,65	3 882,24		
	040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

N° opération : 232304	Intitulé de l'opération : Courtine - 2023- projet tutoré				Date de la délibération : 01/01/2023	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	Cumul des réalisations au 31/12/N
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>0,00</b>	<b>9 000,00</b>	<b>3 882,24</b>	<b>711,65</b>	<b>4 406,11</b>	<b>3 882,24</b>

N° opération : 236303	Intitulé de l'opération : Mobilité - Porte vélo Vassivière 2023				Date de la délibération : 01/01/2023	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	Cumul des réalisations au 31/12/N
<b>DEPENSES (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>4 852,80</b>	<b>0,00</b>	<b>147,20</b>	<b>4 852,80</b>
4581 Opérations pour compte de tiers (2)	0,00	5 000,00	4 852,80	0,00	147,20	4 852,80
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a - c)</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>4 852,80</b>	<b>0,00</b>	<b>147,20</b>	<b>4 852,80</b>
<b>RECETTES (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>4 852,80</b>	<b>0,00</b>	<b>147,20</b>	<b>4 852,80</b>
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	5 000,00	4 852,80	0,00	147,20	4 852,80
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>4 852,80</b>	<b>0,00</b>	<b>147,20</b>	<b>4 852,80</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES</b>	<b>A10.1</b>

**A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
<b>Acquisitions à titre onéreux</b>				
09/01/2023	Travaux d'électricité Maison du Parc	2 195,63	0,00	20
09/01/2023	smartphones samsung Galaxy M13	192,98	0,00	1
09/01/2023	LDLC pro- 4 écrans	559,78	0,00	1
09/01/2023	Studiosport - drone DJI Mavic3 et access	2 377,91	0,00	6
09/01/2023	drone DJI Mavic3 et accessoires	672,78	0,00	6
09/01/2023	Batterie drone DJI Mavic3	573,11	0,00	6
23/01/2023	MP2021-7205-01 - Rehabilitation four à p	16 285,02	0,00	20
23/01/2023	10 VAE - 2022	17 260,44	0,00	5
06/02/2023	Ordiconnect - 5 ordinateurs portables	5 500,00	0,00	4
06/02/2023	Ordiconnect - 5 ordinateurs portables	5 500,00	0,00	4
06/02/2023	Ordiconnect - 5 ordinateurs portables	-5 500,00	0,00	4
24/03/2023	Avance de trésorerie APML 2023	9 500,00	0,00	0
05/04/2023	enceinte-micro logitech group	982,67	0,00	6
06/04/2023	smartphones samsung Galaxy A13-Amazon	139,56	0,00	1
19/04/2023	Plomberie toilette sèche+atelier	3 304,00	0,00	15
28/04/2023	IPAMAC_av tourisme durable-design 2023	4 663,43	0,00	0
28/04/2023	IPAMAC-av tourisme durable gest° 2023	3 300,92	0,00	0
28/04/2023	IPAMAC av tourisme durable itinéra 2023	11 166,81	0,00	0
02/05/2023	Avance de trésorerie APML 2023	5 500,00	0,00	0
04/05/2023	Téléphones portables Galaxy M13	385,96	0,00	1
04/05/2023	Table pliante Decathlon - sortie drone	67,44	0,00	1
16/05/2023	10 VAE - Mountain 2 28&quot; - Neomou	19 892,04	0,00	5
06/06/2023	Cabane Pastorale mobile - avance 20%	9 995,04	0,00	0
06/06/2023	Cabane Pastorale mobile - avance 20%	11 085,00	0,00	0
07/06/2023	silhouette acier - base découverte Nedde	1 050,00	0,00	10
14/06/2023	matériel protection troupeaux[...], Lot n°229	773,46	0,00	8
14/06/2023	matériel protection troupeaux[...], Lot n°230	1 420,80	0,00	10
28/06/2023	camera reolink extérieur sans fil	109,90	0,00	1
04/07/2023	Téléphone samsung galaxy A14-LDLC	199,94	0,00	1
04/07/2023	Vidéo projecteur Optoma HD291-LDLC	599,95	0,00	4
11/07/2023	Réhabilitation four à pain - lot 4 élect	6 957,90	0,00	20
11/07/2023	Rehabilitation four à pain_lot 3 Plâtrer	1 968,00	0,00	20
17/07/2023	Achat matériel protection troupeaux	12 552,46	0,00	8
17/07/2023	Tablette Samsung pour pilote drone	449,00	0,00	1
17/07/2023	RAM/ stockage du serveur pour le projet	1 154,80	0,00	4
17/07/2023	Matériels & syst enceinte salle multiméd	2 483,00	0,00	4
19/07/2023	Parcelles Forestières du Bois de la Mol	52 000,00	0,00	0
19/07/2023	Frais acquisit° Bois La Molestie	1 512,32	0,00	0
25/07/2023	meubles pédagogiques extérieursLot1 :	1 580,00	0,00	10
06/09/2023	Four à Pain-MO architectes Lichen	1 900,80	0,00	20
07/09/2023	Cuve récupération souple - Maison du Par	672,46	0,00	10
18/09/2023	Présentoirs Parcs dans les OT des Villes	2 322,00	0,00	15
18/09/2023	Base découverte_équipement médias interp	6 522,72	0,00	15
26/09/2023	GOMIBO - smartphone	215,00	0,00	1
05/10/2023	Table réunion - Maison du Parc	1 009,40	0,00	12
05/10/2023	Achat tabourets - salle restauration Mai	282,71	0,00	1
05/10/2023	Divers mobilier bureau-remplacement	1 902,87	0,00	12
05/10/2023	Four à pain Lot 2 Couverture, charpente,	8 226,60	0,00	20
05/10/2023	Four à pain - Lot 1 Gros-oeuvre	2 820,00	0,00	20
12/10/2023	remplacement directionnels sentiers	342,00	0,00	1
26/10/2023	Objectif Canon Sigma 105- Life	334,95	0,00	1
06/11/2023	IPAMAC-avance tréso Biodiversité trame noire	3 408,48	0,00	0
06/11/2023	IPAMAC-avance tréso Biodiversité Forêts anciennes	6 019,25	0,00	0
06/11/2023	IPAMAC-avance tréso Biodiversité Milieux ouverts	2 500,38	0,00	0
06/12/2023	Smartphone Xiaomi Redmi Tradeinn	199,48	0,00	1
14/12/2023	Travaux électricité four à pain	450,00	0,00	1
14/12/2023	Base découverte Nedde-panneaux affichage	1 620,00	0,00	10
20/12/2023	Subv versées - Portes de Vassivière/supp	970,56	0,00	5
20/12/2023	PC portable Dell Inspiron-Ord Connect	700,00	0,00	4
22/12/2023	Mobilier pédagogiques extérieurs sentie	3 870,00	0,00	10
<b>Acquisitions à titre gratuit</b>				
<b>Mise à disposition</b>				

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		256 671,71	0,00	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES</b>	<b>A10.2</b>

**A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
<b>Cessions à titre onéreux</b>							
<b>Cessions à titre gratuit</b>							
02/01/2023	Vélos électriques bleu/rouge/marron	0,00	5	4 179,60	0,00	74,04	74,04
02/01/2023	Vélos électriques bleu/rouge/marron	0,00	5	4 179,60	0,00	74,04	74,04
02/01/2023	18 vélos, paniers, antivols[...], Lot n°1	0,00	5	30 935,32	0,00	190,19	190,19
02/01/2023	18 vélos, paniers, antivols[...], Lot n°1	0,00	5	30 935,32	0,00	144,44	144,44
02/01/2023	18 vélos, paniers, antivols[...], Lot n°1	0,00	5	30 935,32	0,00	154,59	154,59
02/01/2023	18 vélos, paniers, antivols[...], Lot n°1	0,00	5	30 935,32	0,00	59,04	59,04
02/01/2023	18 vélos, paniers, antivols[...], Lot n°1	0,00	5	30 935,32	0,00	76,54	76,54
02/01/2023	18 vélos, paniers, antivols[...], Lot n°1	0,00	5	30 935,32	0,00	173,14	173,14
02/01/2023	18 vélos, paniers, antivols[...], Lot n°1	0,00	5	30 935,32	0,00	83,04	83,04
02/01/2023	18 vélos, paniers, antivols[...], Lot n°1	0,00	5	30 935,32	0,00	206,14	206,14
02/01/2023	18 vélos, paniers, antivols[...], Lot n°1	0,00	5	30 935,32	0,00	106,69	106,69
02/01/2023	18 vélos, paniers, antivols[...], Lot n°1	0,00	5	30 935,32	0,00	98,84	98,84
02/01/2023	18 vélos, paniers, antivols[...], Lot n°1	0,00	5	30 935,32	0,00	171,04	171,04
02/01/2023	18 vélos, paniers, antivols[...], Lot n°1	0,00	5	30 935,32	0,00	172,54	172,54
02/01/2023	18 vélos, paniers, antivols[...], Lot n°1	0,00	5	30 935,32	0,00	90,94	90,94
02/01/2023	18 vélos, paniers, antivols[...], Lot n°1	0,00	5	30 935,32	0,00	78,59	78,59
06/04/2023	18 vélos, paniers, antivols[...], Lot n°1	0,00	5	30 935,32	0,00	83,19	83,19
06/04/2023	18 vélos, paniers, antivols[...], Lot n°1	0,00	5	30 935,32	0,00	49,64	49,64
<b>Mise à disposition</b>							
<b>Affectation</b>							
<b>Mises en concession ou affermage</b>							
<b>Mise à la réforme</b>							
06/04/2023	18 vélos, paniers, antivols[...], Lot n°1	0,00	5	30 935,32	0,00	0,00	0,00
04/05/2023	Cartographie forêt ancienne	0,00	5	58 029,00	0,00	0,00	0,00
21/11/2023	IPAMAC- attractivité 2022	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Divers</b>							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>0,00</b>					<b>2 086,67</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A10.3</b>

**A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	2 086,67
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES</b>	<b>A10.4</b>

**A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES</b>	<b>A10.5</b>

**A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00					0,00

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	12 378,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>12 378,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>2 205 173,42</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0.56</b>
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS  
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>Personnes de droit privé</b>		
<u>Associations</u>		
APML	5 000,00	Subvention APML 2023
Association Fondation Marius Vazeille	1 500,00	subvention pour expo et spectacle Ma vie sur un plateau
FRANCE ACTIVE NOUVELLE AQUITAINE	1 000,00	Subvention 2023 Fabrique à initiative
RADIO VASSIVIERE	2 500,00	versement subvention 2022
Télémilllevaches	2 500,00	Subvention 2021 Télémilllevaches
Télémilllevaches	2 500,00	Subvention 2022 Télémilllevaches
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
<b>Personnes de droit public</b>		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
Communauté de Communes Porte de Vassivière	970,56	Subvention en nature suite opé pour mandat compte de tiers, supports pour vélo à assistance électriq
<u>Autres</u>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 970,56</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

ORADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	EFFECTIFS POURVUS SUR		TOTAL
		EMPLOIS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS A TEMPS NON COMPLET			AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		11,00	0,00	0,00	11,00	5,90	5,10	10,90
Attaché		7,00	0,00	0,00	7,00	1,80	5,20	7,00
Rattaché	A	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial	B	2,00	0,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		20,00	1,47	0,00	21,47	5,77	17,10	20,67
Ingénieur		18,00	0,50	0,00	18,50	1,80	16,10	17,90
Ingénieur Principal	A	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		31,00	1,47	0,00	32,47	9,57	22,10	31,67

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INT8900102C du 21 mars 1986. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.  
 (2) Catégories : A, B ou C.  
 (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanentes à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.  
 (4) ETP = Effectif plein temps équivalent.  
 (5) Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETP ; un agent à temps partiel à 60 % (quotité de travail = 60 %) présent toute l'année correspond à 0,6 ETP ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent le mois de l'année (ex : CCD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETP (0,8 \* 6 / 12).

**PNR MILLEVACHES EN LIMOUSIN - SMAG du PNR de Millevaches en Limousin - CA - 2023**

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.



PNR MILLEVACHES EN LIMOUSIN - SMAG du PNR de Millevaches en Limousin - CA - 2023

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	RC MEL	Indice (6)	Euros	CON TBA	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi non permanent (7)					0,00			
TOTAL GENERAL					0,00			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée).

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1\* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2\* : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3\* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4\* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5\* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateur de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-4 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le

fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>	<b>C3.1</b>

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Etablissements publics de coopération intercommunale</b>			
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
FEDERATION DES PNR DE FRANCE		Contributions statutaires	15 800,00
IPAMAC		Cotisations statutaires	2 500,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	616 377,24	293 709,97	52 126,26	270 541,01
RECETTES	721 486,30	154 052,66	121 660,43	445 773,21
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	2 828 236,14	2 271 358,80	0,00	556 877,34
RECETTES	2 828 236,14	2 208 959,45	0,00	619 276,69

(1) Y compris les rattachements.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)**

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

**3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	616 377,24	293 709,97	52 126,26	270 541,01
RECETTES	721 486,30	154 052,66	121 660,43	445 773,21
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	2 828 236,14	2 271 358,80	0,00	556 877,34
RECETTES	2 828 236,14	2 208 959,45	0,00	619 276,69
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES DEPENSES</b>	<b>3 444 613,38</b>	<b>2 565 068,77</b>	<b>52 126,26</b>	<b>827 418,35</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES</b>	<b>3 549 722,44</b>	<b>2 363 012,11</b>	<b>121 660,43</b>	<b>1 065 049,90</b>

(1) Y compris les rattachements.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DÉPENSES	616 377,24	293 709,97	52 126,26	270 541,01
RECETTES	721 486,30	154 052,66	121 660,43	445 773,21
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	2 828 236,14	2 271 358,80	0,00	556 877,34
RECETTES	2 828 236,14	2 208 959,45	0,00	619 276,69
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	3 444 613,38	2 565 068,77	52 126,26	827 418,35
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	3 549 722,44	2 363 012,11	121 660,43	1 065 049,90

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

**D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>